

Glanures

● C'est dimanche, le 29 octobre prochain, que la Jeune Chambre de Rimouski tiendra une fois de plus, sa grande journée annuelle communément appelée: "JOURNEE GAZOLINE". Cet événement est en étroite collaboration avec le Service Marius Amiot Inc.

Le slogan à cette occasion "Aide la Jeune Chambre à l'aider", vous invite cordialement à faire votre petite part, en contribuant à l'achat de billets au coût de \$1.00 l'unité, vous donnant droit au tirage de deux magnifiques pneus d'hiver pour automobile, en plus de vous prévaloir pour le même montant en gazoline au cours de cette journée.

● Cette journée Gazoline se tiendra comme on le sait dimanche 29 octobre prochain, de 8.00 AM à 6.00 PM. Contribuons tous au succès de cette journée où la Jeune Chambre a vraiment besoin de votre appui!

● Nos plus sincères félicitations s'adressent à Mme Thérèse Rioux de St-Gabriel, grande gagnante du championnat provincial des violonneux dont le tout se déroulait récemment à St-Liboire, dans le comté de St-Hyacinthe. Paraît-il, elle en aurait surpris plusieurs grands violonistes à ce grand concours; pas surprenant lorsqu'on connaît la compétence de Thérèse dans la façon de manier cet instrument comme on a déjà pu souvent le constater.

● "Ti-Cousin Rimouskois" en est sorti un peu fatigué à l'issue des principales manifestations du Festival d'Automne; et comme tant d'autres j'imagine,

mais celui-ci peut vous dire qu'il en est vraiment heureux et il réitère ses plus sincères félicitations à l'endroit du dévoué président Jean Bernier qui a battu une lourde tâche à cette occasion, ainsi qu'à tous les membres responsables de ce comité d'organisation. Vraiment c'était quelque chose à point, et beaucoup de travail surtout! Bravo et merci! Rimouski est content et fier de son festival!

● La Fédération des Jeunes Ruraux tenait ses assises à Rimouski dernièrement et ce fut un grand succès. Le nouveau président pour le mandat 72-73 est M. Grégoire Thérberge de St-Simon; il sera secondé par deux vice-présidents, soit M. Bernard Belzile et Mlle Jeanne-D'Arc Richard. Les directeurs élus sont: M. Claude Poitras, Mlle Nicole Dumont, M. André Guimont, M. Rémi Arseneault et Mlle Brigitte Fortin. Nous aurons ainsi l'occasion de vous donner un compte-rendu sur le déroulement de cet important congrès.

● Messieurs Yvon Desrosiers, Georges Fafard et Michel Bédard sont maintenant membre honoraire du Club de Tir de la Cartouche Enr. de Rimouski.

● Il sera intéressant de les voir à l'oeuvre lors de la prochaine saison de tir de ce club, qui débutera en mai prochain.

● Samedi, le 28 octobre à 9:30, en la salle de récréation de l'école St-Robert, se fera l'inscription des jeunes de 7-8-9 ans pour un programme de loisirs socio-culturels d'hiver dans le quartier St-Robert.

● Tous les parents intéressés à ce que leurs enfants profitent de ce programme sont priés de les inscrire à cette occasion. Pour ce faire, les enfants doivent se rendre à l'endroit et à

l'heure indiquée. Les parents qui le désirent peuvent accompagner leurs enfants.

● Ces enfants pourront, au cours de l'hiver, faire des arts plastiques et participer à diverses manifestations socio-culturelles. Des jeux seront également organisés à leur intention. Les activités auront lieu le samedi.

● Michel Paradis sera l'animateur de ce groupe de 20 jeunes. Deux groupes pourront être formés au maximum. A moins de nouveaux développements, cette inscription sera la seule à être offerte aux enfants de St-Robert pour ce programme particulier. Il n'en coûte rien pour s'inscrire, le matériel nécessaire à la réalisation des activités étant fourni par le Service des Loisirs de la Cité de Rimouski.

● N'oubliez pas de reculer vos montres samedi le 28 octobre. On revient donc à l'heure normale.

● La réunion mensuelle de la Société d'Horticulture de Rimouski aura lieu mercredi le 25 octobre à l'Hôtel de Ville à 8 heures.

● Les conférenciers invités sont M. Jean-Yves Leblond, le directeur du Musée Régional qui parlera principalement du thème de l'exposition qui aura lieu au Musée sur les fleurs, et M. Guy Bouliane, directeur de la Pépinière de Ste-Luce.

● La direction de la Société d'Horticulture espère avoir une grande collaboration des membres, à cette occasion. Comme l'a dit la présidente, Mme Beaulieu, "si les membres ne participent pas, nous ne pourrions organiser une telle exposition".

● Le magasin de la Régie des Alcools, située Boul. St-Germain Ouest, est ouvert depuis ven-

dredi dernier, dans la matinée. M. Edmond Pineau en est le gérant.

Jugement de Raymond le 19 décembre

Lundi dernier, le 16 octobre, s'est terminé au Palais de Justice de New Carlisle devant le juge Jos.-L. Duguay le procès d'Octave Raymond, âgé de 51 ans qui le 21 août avait déchargé une arme à feu sur deux indiens de la Réserve de Restigouche. Ces deux personnes blessées sont Wayne Golder qui a été touché à une épaule et Robert Barnaby qui a été atteint à une jambe. Depuis cet accident, Monsieur Barnaby a dû se faire amputer la jambe à l'hôpital Hôtel-Dieu de Campbellton. Le président a accepté une preuve de voir-dire ainsi qu'une déclaration signée par l'accusé. Le procureur de la Couronne, Me Mark Dubé de Rimouski a déclaré sa preuve close après que Robert Barnaby eut témoigné sur cette nuit de terreur qui se passait sur la réserve. On se souvient également que c'est la même nuit que l'école était la proie des flammes. L'avocat de la défense, Me Lucien Grenier, de New Carlisle, a fait entendre deux religieuses, qui, cette nuit du 21 août 1971 avaient téléphoné aux policiers de la Sûreté du Québec de Matapédia pour les

avertir des troubles qui se déroulaient sur la réserve et demandaient aux policiers la protection. Par la suite, Octave Raymond est venu affirmer à la Cour qu'il avait eu peur pour sa vie et c'est pour cette raison que j'ai tiré quatre coups de feu vers les indiens qui venaient m'attaquer".

Me Grenier, l'avocat de Raymond, plaide sur la légitime défense tandis que Me Dubé de la Couronne démontra que l'accusation était basée sur la négligence de l'accusé.

Le juge Duguay de la Cour Provinciale de New-Carlisle rendra son jugement le 19 décembre prochain.

NOEL BOUCHARD

**Dr Georges Raymond
Dr Benoit Lechasseur**
dds

Centre médical
Chirurgiens Dentistes
124 Est, St-Germain
Tél.: 723-3839
de 9h30 AM à 9h30 PM
TOUS LES JOURS

Projet de questionnaire

L'Association de Paralysie Cérébrale Inc., Division Bas St-Laurent-Gaspésie, envisage la possibilité de mettre sur pied dans notre région différents programmes répondant aux besoins des enfants paralysés cérébraux et de leurs parents.

Les problèmes relatifs à la fourniture d'appareils, aux loisirs, et particulièrement à la scolarisation de ces enfants retiennent notre intérêt. Pour cela, il nous est absolument indispensable de connaître le nombre, l'âge et le lieu de résidence de ces enfants. C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir remplir le questionnaire qui suit:

Nom de l'enfant:

Date de naissance:

Nom des parents:

Adresse:

Téléphone:

Votre enfant est-il actuellement dans une institution ou à son foyer?

Quelle institution (s'il y a lieu)

Vos suggestions pour ce projet:

Association de Paralysie Cérébrale
Case postale 817
Rimouski, P.Q.
Tél.: 723-6979

Le Rimouskois

Téléphone:
723-2571

Abonnement: Canada \$9.00 — Etats-Unis: \$12.00

Publié par Les Editions du Bas St-Laurent Inc.

Gaétan Ouellet, propriétaire
Philippe Leblond, directeur
Georges St-Pierre, publicitaire

Collaborateurs:

Claude Dumas
Jean-Yves Thériault,
Serge-Eric Mercier,
I. Morency,

Chroniqueur: Maurice Gagnon
sportif: Noël Bouchard,

Imprimé par l'Imprimerie Blais Ltés
Bureau: 212, Ave Cathédrale — Rimouski

IMMEUBLES À VENDRE

RESIDENCE 2ème Rue, Rimouski-Est — bungalow de 6 pièces — construit en 1961 — sur un terrain de 6,700 pieds carrés (coin de rue) — finition extérieure en clapboard de bois — chauffe-eau à l'huile — terrain aménagé — très bonnes conditions d'entretien — prix de vente intéressant.

RESIDENCE Rue St-Germain Est — bungalow de 9 pièces — chauffage à l'eau chaude — sur un terrain de 14,000 pieds carrés (coin de rue) — finition extérieure en clapboard de masonite — terrain entièrement aménagé — prix intéressant.

RESIDENCE Paroisse St-Pie-X, rue de la Cathédrale — bungalow de 5 pièces — construit en 1966 — chauffage à l'eau chaude (plinthés) — finition extérieure en brique — terrain de 6,600 pieds carrés, entièrement aménagé — hypothèque à 6 3/4% — achat avantageux.

RESIDENCE Rue St-Germain Est — cottage de 10 pièces — sur un terrain de 14,500 pieds carrés entièrement paysagé — finition extérieure en brique et pierre — cottage détaché 25' x 30' — aussi hangar 2 étages 24' x 40' — finition intérieure en gyproc — partie des planchers en bois franc — chauffage à l'eau chaude — offre exceptionnelle.

RESIDENCE Rue Boucher — bungalow de 6 pièces, plus salle de lavage — sur un terrain de 14,400 pieds carrés, entièrement aménagé — haie de cèdre — finition intérieure en gyproc — chauffage à l'eau chaude — finition extérieure en clapboard et amiante — garage attenant — belle occasion — comptant raisonnable.

TELEPHONE: 724-4106
REPRESENTANTS:

J. A. BEAULIEU
723-2176

G. O. MORISSETTE
723-3103

RAYMOND D'AUTEUIL
723-5322

évaluation

achat et vente

administration

prêt hypothécaire

12 est. rue saint-germain
rimouski

724-4106

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
courtier



En service cette fin de semaine
à Rimouski

Pour URGENCE: P. Claude Faucher, L. Ph., pharmacien, 723-8491

LA PHARMACIE FAUCHER

Tél: 723-3135

99 Ave Rouleau, Rimouski

Samedi: de 6h. à 9h.

Dimanche: de 11 hres a.m. à 1 hre p.m. et 6 hres p.m. à 8h. p.m.

Le Rimouskois "à votre service"

RENSEIGNEMENTS UTILES

GARDERIE DE JOUR

LA GARDERIE DE JOUR (280, avenue Belzile, Rimouski) ouverte du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30, le samedi de 8h à 17h, pour jeunes de 12 mois à 6 ans. Personnel compétent. Tél. 724-2262.

PISCINE DE MONT-JOLI

Lundi au vendredi: 8h30 à 15h30: réservé aux écoles; 16h00 à 17h30: bain mixte pour tous; 20h00 à 22h00: bain mixte pour adultes, 16 ans. Vendredi soir: 20h00 à 22h00: bain mixte pour adultes et enfants de 15 ans accompagnés. Samedi: 9h00 à 11h00: bain mixte pour enfants de 15 ans et moins; 14h00 à 16h00: bain familial; 20h00 à 22h00: bain mixte pour adultes, 16 ans et plus. Dimanche: 14h00 à 16h00: bain familial; 20h00 à 22h00: bain mixte pour adultes, 16 ans et plus.

SOLEIL - LUNE: LEVERS ET COUCHERS

	7:29	17:58	21:04	12:23
Jeudi, 26 octobre	7:31	17:57	22:16	13:14
Vendredi, 27 octobre	7:32	17:55	23:31	13:53
Samedi, 28 octobre				
L'HEURE REDEVIENT NORMALE (HNE)				
Dimanche, 29 octobre	6:33	16:53	23:43	13:24
Lundi, 30 octobre	6:34	16:51	—	13:49
Mardi, 31 octobre	6:35	16:50	0:52	14:11
Mercredi, 1er novembre	6:37	16:49	1:59	14:31

DERNIER QUARTIER, le dimanche 29

LES MAREES

Jour	heure	pieds	Jour	heure	pieds
Jeudi, 26 octobre	0420	12.0		1525	4.8
	1010	2.5		1950	11.9
	1635	14.8	Lundi, 30 octobre	0250	3.9
	2315	2.1		0855	9.8
Vendredi, 27 octobre	0515	11.1		1450	4.9
	1100	3.4		2110	11.4
	1730	13.8	Mardi, 31 octobre	0400	3.9
				1005	10.3
Samedi, 28 octobre	0020	3.0		1610	4.6
	0620	10.3		2220	11.3
	1205	4.2	Mercredi, 1er novembre	0455	3.9
	1835	12.7		1100	10.9
Dimanche, 29 octobre	0135	3.6		1715	4.0
	0735	9.8		2320	11.3

PISCINE DU CEGEP DE RIMOUSKI

● Les samedis et dimanches, de 11h15 à 2h30, filles; de 2h45 à 4h00, garçons, en soirée, de 8h00 à 10h30, adultes mixtes et 17 ans et plus. Prix d'entrée: après-midi: 25¢, en soirée: 50¢.

● On notera que le bonnet (casque) de bain est obligatoire pour tous, c'est-à-dire pour les femmes comme pour les hommes, (féminin ou masculin).

CEGEP DE RIMOUSKI

Pour toutes les activités socio-culturelles et sportives au Collège de Rimouski et à Rimouski même, signalez 723-6005.

HEURES DES TRAINS

Vers l'Est	* 7.30	1.30
* Correspondance Gaspé Via CN		
Vers l'Ouest	Scotian 6.46	Océan 23.31

FUTURES MAMANS

A vous, futures mamans, qui voulez vivre pleinement votre grossesse et votre accouchement, LE SERVICE D'EDUCATION PRENATALE DE RIMOUSKI INC. a ses infirmières autorisées qui vous aideront à vous y préparer. Pour tout renseignement, appelez Mme Belzile (723-5813) ou Mme Pineault (723-4084).

HORAIRE DES TRAVERSERS

DEUX TRAVERSERS entre MATANE et GODBOUT et BAIE-COMEAU du 1er MAI au 31 OCTOBRE, 4 DEPARTS de MATANE — 8.00 a.m. pour Godbout, 11.00 a.m. pour Baie-Comeau, 1.30 p.m. pour Godbout, 5.00 p.m. pour Baie-Comeau. 4 DEPARTS de la COTE-NORD — 8.00 a.m. de Baie-Comeau, 10.45 a.m. de Godbout, 2.00 p.m. de Baie-Comeau, 4.15 p.m. de Godbout.

Un cinquième départ aura lieu si nécessaire.

M.V. TRANS-ST-LAURENT — Horaire des traversées pour 1972 — 3 Voyages aller-retour par jour: Du 15 avril au 22 juin et du 6 sept. au 30 nov. Départs de Rivière-du-Loup: 8h30, 11h45, 15h15. Départs de St-Siméon: 10h00, 13h30, 16h45 — 4 Voyages aller-retour par jour: Du 23 juin au 5 sept. Départs de Rivière-du-Loup: 8h30, 11h45, 15h15, 18h45. Départs de St-Siméon: 10h00, 13h30, 17h00, 20h15 — 2 Voyages aller-retour par jour: Du 1er déc. au 8 janvier 1973. Départs de Rivière-du-Loup: 9h00 et 13h00; de St-Siméon: 11h00 et 15h00.

AUTOBUS (LE VOYAGEUR)

Départs réguliers vers l'Ouest: 9:05 a.m. (Exp. Mt.) — 12:30 p.m. — 6:10 p.m. (Exp. Mt.) — 11:30 p.m. (Exp. Mt.) — 9:05 a.m. et 12:30 a.m. (Exp. Québec).

Le vendredi et dimanche, en surplus: 4:10 p.m. et 8:30 p.m. jusqu'à Québec.

Vers l'Est, tous les jours: 5:15 p.m. (Sud jusqu'à Chandler); — 5:15 p.m. (vers Gaspé Nord) — 9:20 p.m. (jusqu'à Ste-Anne-des-Monts) — 2:40 a.m. (vers Ste-Anne-des-Monts) — 9:20 p.m. (tous les jours (jusqu'à Causapscal).

HORAIRE DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

LUNDI AU VENDREDI: 9.30 à 11.30 - 13.30 à 17.30 - 19.00 à 21.00

LE SAMEDI: 9.30 à 11.30 - 13.30 à 16.30

SOS-AMITIE, toujours là — 723-4020

HEURES DES MESSSES

CATHEDRALE: Samedi: 19h15; dimanche: 8h00, 9h30, 11h00, 17h00, 19h30.

NAZARETH: Samedi: 19h30; Dimanche: 8h00, 9h30, 11h00.

POINTE-AU-PERE: Sam.: 19h30; Dim.: 8h00, 9h00, 10h00, 11h30, 17h00, 19h30.

SACRE-COEUR: Samedi: 19h30; Dimanche: 8h00, 9h30, 11h00, 12h00, 19h15.

ST-ANACLET: Samedi: 19h30; Dimanche: 7h30, 10h00, 19h30.

STE-AGNES: Samedi: 19h15; Dimanche: 9h30, 11h00, 17h00, 19h30.

STE-ODILE: Samedi: 19h15; Dimanche: 8h00, 9h00, 11h00.

ST-PIE-X: Samedi: 19h15; Dimanche: 8h00, 9h00, 10h30, 11h30, 19h30.

ST-ROBERT: Samedi: 19h15; Dimanche: 8h30, 10h00, 11h00, 17h00, 19h15.

Sur semaine: 16h00, 17h15 et 19h15.

ST-YVES: Samedi: 19h15; Dimanche: 9h30, 11h00, 19h30.

STE-BERNADETTE-SOUBIROUS (Mont-Joli): 9h00, 11h00, 17h00, 19h00.

NOTRE-DAME-DE LOURDES (Mont-Joli): 8h00, 9h30, 11h00, 12h00, 19h30.

STE-BLANDINE: Samedi: 19h15; Dimanche: 10h00 et 17h00.

Eglise Chrétienne Evangélique, 68 rue Wilson, Nazareth — Office: 10h30 a.m. — Rév. Eugène R. McNUTT, pasteur — 723-7677.

O. P. T. A. T.

Prévention et traitement de l'alcoolisme et des autres toxicomanies. Ouvert du lundi au vendredi de 9 à 12 heures a.m. et de 1.30 heure à 5 heures p.m. Le mercredi soir de 7 à 10 heures. 125 Boul. René-Lepage Est, Centre Médical, édifice "B". "Quand les choses ne tournent pas rond, que pouvez-vous faire?"

SERVICE DE REGULATION DES NAISSANCES

L'Equipe SERENA-RIMOUSKI, au service des couples et des groupements qui désirent des renseignements sur toutes les méthodes de régulation des naissances (planification familiale) Tél.: 723-4883, 723-8886, 723-2114.

ATTENTIONS INDUSTRIELLES DE LA REGION

Le ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce est toujours à la disposition des industriels, hommes d'affaires et du contribuable en général, désireux de faire appel à ses services. Le ministère vient de former un groupe pour l'expansion du marketing qui s'occupe de promouvoir la participation des industries canadiennes à des projets à l'étranger. Il élaborera de nouvelles techniques de commercialisation en vue d'accroître les débouchés sur les marchés internationaux. Pour de plus amples renseignements, communiquer avec le Directeur Régional du Ministère au Québec à Montréal au numéro 283-6254 ou en écrivant à Suite 1700, Maison du Commerce, 1080, Côte du Beaver Hall, Montréal 128.

On vous offre de l'emploi

Aide-familiale:

Pour la région de Rimouski — \$25 à \$30 par sem. — 5 à 6 jours par sem. Presseur-nettoyeur

Opérer presse automatique ainsi que machine à nettoyage Hoffman Jet — Expérience requise — Salaire à discuter. Vendeurs d'assurance:

Avons plusieurs demandes — 11e année — Emploi permanent — Salaire à commission — Conditions avantageuses. Technicien Réparation T.V.:

Expérience de 2 à 3 ans dans la réparation de T.V. (couleur — noir et blanc), stéréos, radios — Salaire à discuter.

Professeur:

Pour enseigner la cuisine et les sciences familiales — Niveau secondaire 3 et 4 (filles) — Emploi à Mont-Joli — Expérience n'est pas nécessaire — Nous demandons le cours d'institution familiale (4 ans) — Salaire selon convention collective.

Estimateur:

Cours technique en mécanique structure — Expérience ou connaissance du dessin obligatoire — Bilingue — Salaire de base: \$150 par sem. plus pourcentage — Faire les soumissions.

Acheteur:

12e année plus connaissance de base en mécanique — Bilingue — Sera responsable de l'achat et la vente de matériel.

Soudeur:

Apprenti-soudeur possédant 2 ans cours de métier et un peu d'expérience — Salaire selon convention — Travail dans des ateliers de la région.

Mécanicien-diésel:

Au moins 3 ans expérience sur réparation de gros camions — Posséder cours de métier en mécanique gaz et diésel — Salaire à discuter.

Peintre-débosselleur:

Au moins 3 à 5 ans d'expérience — Cours de métier en débosselage peinture — Salaire à discuter.

Vendeur:

Vendeur de produits pharmaceutiques — Expérience requise — Région du Bas St-Laurent-Gaspésie — Salaire à commission — Doit fournir son automobile.

Professeur soudure:

Expérience de 5 à 10 ans — Expérience contremaître 2 à 5 ans — Capacité d'enseigner — Facilité d'expression orale.

MARCHE DU TRAVAIL EXTERIEUR:

Soudeurs:

Soudeurs H.P. — Expérience requise Travail dans chantier maritime et les mines.

Travailleurs forestiers:

Emploi sur la Rive-Nord et au Nouveau-Brunswick — Coupe du bois de pulpe Expérience: 1 an — Salaire à forfait.

Mécanicien d'automobile:

3 à 5 ans d'expérience — Salaire selon convention — Connaissance de la mécanique du moteur.

Peintre-débosselleur:

2 à 3 ans d'expérience — Salaire selon convention.

Apprentis-soudeurs:

Pour une entreprise minière — Emploi permanent.

Vendeur de publicité:

Pour un journal de la Côte-Nord — Expérience dans la vente — Territoire Baie-Comeau-Hauterive — Salaire de base plus commission.

Mécanicien machine fixe:

Nous avons plusieurs demandes pour des mécaniciens classe 3 et 4 — Emploi permanent — Salaire selon la convention — Bonnes possibilités d'avancement.

COURS DE FORMATION PROFESSIONNELLE:

Formation de base: (5e année)

Début: 23 octobre — Rimouski — Durée: 18 semaines.

Secondaire IV:

Début: 6-11-72 — Rimouski et Mont-Joli — Durée: 19 semaines — Pré-requis: Secondaire III réussi.

Secondaire V:

Début: 13 novembre — Rimouski — Durée: 31 semaines — Pré-requis: Secondaire IV réussi.

Cours d'éducation spécialisée:

Milieu infantile (Perf) — Niveau CEGEP — Début: 20 novembre — Durée: 52 semaines — Pré-requis: 11e année plus 1 an d'expérience dans ce genre de travail.

Cours cuisinier Hôtel et Restaurant (perf) Pré-requis: cours de base ou équivalent en expérience — Début: 27 novembre 1972.

Coiffure pour dames (perf)

Pré-requis: cours de base et expérience d'un an — Début: 3 novembre 1972.

Technique de vente (Perf)

Début: 20 novembre 1972.

Mécanique moteur, 2 et 4 temps (deb)

Début: 6 novembre 1972.

Mécanicien diésel Perf

Début: 13 novembre 1972.

Centre de Main-d'Oeuvre du Canada,

182, Cathédrale,

Rimouski, P.Q.

Enquête du ministère des Transports sur la Datsun 240-Z

Le ministre des Transports, M. Don Jamieson, a annoncé vendredi dernier qu'une enquête avait été ouverte à propos d'un prétendu défaut de circuit de freinage de la Datsun 240-Z (modèle 1971-1972).

Hormis les affirmations faites par une association de consommateurs montréalaise, le ministère des Transports n'a pas actuellement assez de preuves pour établir que les modèles 1971-1972 de cette voiture sportive ont des freins défectueux.

Cette association de consommateurs a fait part au ministère des Transports qu'elle avait en sa possession des lettres selon lesquelles ce modèle de voiture avait des freins défectueux. Si elles possèdent, en effet, ces lettres depuis plusieurs semaines, il est extrêmement navrant pour le public que l'association ait mis tant de temps à porter ce fait à la connaissance du Ministère.

A ce supet, le ministre des Transports a déjà demandé, à plusieurs occasions et spécialement dans ses communiqués de presse du 17 mars, du 14 avril,

du 9 juin et du 6 octobre 1972, au public et aux groupements intéressés de porter à l'attention du directeur de la Sécurité automobile et routière du ministère des Transports (Tour C, Place de Ville, Ottawa, K1A 0N5), tous les problèmes techniques qui risqueraient de compromettre la sécurité des véhicules automobiles. Quant aux affirmations faites à propos des défauts du circuit de freinage des voitures sport Datsun 240-Z (modèle 1971-1972), le Ministère les étudie actuellement.

Depuis la formation en janvier 1969 de la Direction de la sécurité automobile et routière, le ministère des Transports a joué un rôle important en vue du rappel de milliers de voitures dans le but de faire rectifier par le constructeur certains défauts qui pouvaient en compromettre la sécurité.

M. Don Jamieson a souligné que la participation du public à la sécurité routière était essentielle. Il a aussi remercié les signataires des très nombreuses lettres que le ministère a reçues ces derniers mois.

UNITÉ SANITAIRE RIMOUSKI

CLINIQUE D'IMMUNISATION:

Jeudi, 2 novembre: St-Pie-X — 2.00 à 3.00 heures

Mercredi, 1er novembre: Fête religieuse, les bureaux fermés.

CLINIQUE ANTITUBERCULEUSE:

Mardi, 31 octobre: Rimouski (Unité Sanitaire) — à 1.30 hres



CITE DE RIMOUSKI

Exigences de la cité

pour la construction ou l'installation de garages temporaires

La COMMISSION D'URBANISME DE RIMOUSKI informe les personnes qui désirent construire ou installer un garage temporaire pour la période de l'hiver, qu'elles doivent faire une demande de permis à cet effet. Ce permis devra être renouvelé à chaque année.

Les articles du règlement no 655 cités ci-après devront être respectés par toute personne possédant un garage temporaire:

- 1 entre le 15 octobre d'une année et le 15 avril de l'année suivante, un garage temporaire construit de panneaux mobiles, grosse toile ou de matière plastique peut être érigé à cinq (5) pieds de la bordure de la chaussée ou jusqu'à trois (3) pieds du trottoir.
- 2 Les matériaux de tout abri temporaire doivent être maintenus en bon état et gardés en remise fermée en tout temps autre que la période spécifiée au paragraphe précédent.
- 3 la corporation n'est nullement responsable des bris ou dommages occasionnés à un garage temporaire empiétant sur la marge de recul, par la machinerie lourde lors de l'exécution de travaux d'entretien des rues de la Cité.

Pour information supplémentaire, veuillez vous adresser à l'Inspecteur des Bâtiments:

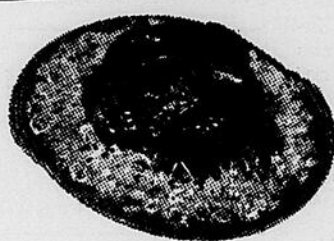
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Cité de Rimouski,
244 est, St-Germain,
Rimouski.
Tél.: 723-3313

(18-25-1)

LE MAGASIN**(LA BONNE ENTENTE)****Tél. 723-6513**

(Le magasin où le client est propriétaire)

DE STE-ODILE**470 rue Tessier****Tél. 723-6513****A tous les départements, c'est la qualité qui prime**Boeuf de l'Ouest
Sans perte — La lb**ROTI**
POINTE DE
SURLONGE**1.29****BOEUF EN CUBES** pour stew LB **1.05**
extra maigre**TOURTIÈRES LACASSE** 16 oz **.81****JAMBON 1/2 COTTAGE roll** **.97**
"Bilopage" — 2 à 4 lbs — lb**CRETONS "BILOPAGE"** 11 oz **.79****Egg-rolls "Bilopage"** bte 6's **.59****SALADE DE CHOUX** 16 oz **.45**
"BILOPAGE"**VENTE DE BOEUF**
AU QUARTIER**DEVANT**de boeuf lb **.57****SOYEZ CERTAIN**
DE PLAIRE**OFFREZ DES FRUITS**
DE MER**FILET de SEBASTE**"Corvette"
Bte 3 lbs lb **.65****TURBOT** **.49**
Salé lb**CONSOMMEZ DES FRUITS**
ET LEGUMES FRAIS**BANANES****"DOLE"**Produit importé
Grosses — mûriesA point
LA LB **.12****CAROTTES** produit du Québec
Québec — Canada no 1 — 5 lbs **.35****LAITUE CHINOISE**
PRODUIT DU QUÉBEC
Canada No1 — Chacune **.28****AIL EN CELLO** **.17**
CHACUN**VOUS RECHERCHEZ**
LA QUALITE, chez

IPIIC vous informe à votre magasin CO-OP

**VOUS L'OBTENEZ****INFORMATION CO-OP A**
CJBR - TV, LE SAMEDI**CAFE MOULU****"CO-OP"**

SAC DE 1 LB

.89**LIQUEURS****"CO-OP"**assorties
Bout. non retournablesBout.
26 oz **.20****TOMATES de choix****"CO-OP"**

BTE DE 19 OZ

.28

KISSES Halloween David ass. R. 49	.39	Jus de pommes "Allen" 48 oz	.48
Détersif en poudre ABC (ustensiles gr.)	.65	Egg-Rolls Chan 12 oz	.70
FORMAT GEANT	.65	Biscuits "David" Maple Molls Feuille d'érable 16 oz	.47
Pain de viande Kam Can. Packers 12 oz	.51	Batteries Ray-o Vac 1 et 2 lp 2 pour	.55
Confitures fraises ou framboises Coop	.59	14 BP 2 pour	.53
Marinades sucrés Coop 24 oz	.42	Cirage en pâte Nugget noir, neu- tre, brun médium, brun foncé, ch.	.25
Papier aluminium Coop Roul. 12"x25"	.33	Cocktail de fruits de fant. Libby's 19oz	.37
Chocolat Fry Buds Wafer Macaron 10oz	.55	Pois vert ass. "Del Monte" fant.	.25
Shampooing bébé "Johnson" 9 oz	.99	Boîte de 14 oz	
Huile bébé "Johnson" 9 oz	.95		

Crème glacée**"CO-OP"**

Première qualité

3 chopines **.59****Fromage****"CHEEZ WHIZ"**
de KraftFORMAT
2 LBS**1.49**

Fèves germées Montréal 28 oz	.28	Cire future Johnson 27 oz	1.29
Sauce chinoise Montréal 5 oz	.22	Nettoyeur liquide Ajax Rég. 32 oz	.93
Gelée Shirriff		Nettoyeur vitres Ajax vapor. 20 oz	.69
Cerises, fraises 3 oz	.11	Eau de Javel Javex Concentré 64 oz	.49
framboises, oranges		Tampons à récurer S.O.S. 10's	.30
Poudings Nestlé Butterscotch, riz chocolat 15 oz	.31	Papier toilette White Swan Blanc, rose	.30
Café instantané Nescafé 2 oz gratis 10 oz	1.99	Savon toilette Palmolive ass. 3's	.39
Chocolat instant Nestlé Quick 2 lbs	1.05	Détergent liquide "Joy" (p.m. .59)	.51
Céréales Shredded Wheat Nabosco 10oz	.33	Soupe aux tomates Heinz Bte 15 oz	.12
Lait condensé Eagle Brand 14 oz	.42		

THE "SALADA"**PRIOR PARK**
100 sachets**.69****Fromage "Velveeta"**

de KRAFT

Paquet de 2 livres

1.59**FROMAGE** tranché**"CO-OP"**

Pqt de 8 oz

.44

PETITES ANNONCES TARIF

\$1.00 pour 25 mots
\$0.02 le mot additionnel.

MAISONS À VENDRE

MAISONS À VENDRE — Maisons neuves, 5 1/2 pièces, chauffage électrique, intérieur gyproc, extérieur brique et clapboard de masonite. Situées rue St-Urbain. S'adresser à Construction Métis Inc., tél. 724-2212 ou 723-9548. (JNO)

MAISON À VENDRE — Foyer, grand terrain paysagé. S'adresser à 173 des Vétérans. (18-25)

A VENDRE — Commerce, licencié, chiffre d'affaires \$55,000 à \$60,000, par année. Situé à Rimouski. Tél. 723-7076. (18-25-1-8-15)

A VENDRE — Maison trois logements, située dans le centre de la ville, coin rues St-Jacques et Drapeau. S'adresser à 723-6184. (18-25)

A VENDRE — Bungalow, 5 grandes pièces, sous-sol fini, à revenus, terrain 8,100 pieds carrés, aménagé, intérieur gyproc, extérieur pierre synthétique, chauffage eau chaude, garage. 723-6214. (18-25)

A VENDRE — Bungalow 38 x 25, situé à 344 rue St-Pierre est, fini extérieur brique, int., tapis mur-à-mur, s'adresser à 723-7186. (18-25)

A VENDRE — Maison 2 logements, grand terrain, située dans St-Robert. Pour informations, s'adresser directement au propriétaire à 171 ouest St-Laurent. (4)

A VENDRE — Maison, finition extérieure pierres synthétiques et stucco; chauffage central, plinthe, s'adresser à 791 de la Plage, Rocher Blanc, Riki. (25)

TERRAINS À VENDRE

A VENDRE — Vaste terrain sur rue Georges Sylvain, pour bâtir Edifice à logements, avec sortie sur rue Tessier. Prix 2500.00 Immeubles et Placements J.A., 30 est Evêché, 723-6335. (JNO)

A VENDRE — Terrain de 7000 pieds, coin Dubé et Panet, St-Robert, prêt à bâtir. Immeubles et Placements J.A., 30 est Evêché. Tél. 723-6335. (JNO)

A VENDRE — Terrain de 47,000 pieds, situé à Ste-Luce-sur-Mer, face au Ciné-Parc, prêt à bâtir. Immeubles et Placements J.A., 30 est, Evêché, 723-6335. (J.N.O.)

A VENDRE — Terrain situé Boulevard Jessop, avec plan de maison, 2 couvertures de laine blanche, draperies avec support, oreillers de plumes. Tél. 723-2048. (18-25)

AUTOS À VENDRE

A VENDRE — Pour produits Chrysler, 2 roues avec pneus, traction hiver, avec clous, grandeur 8.55 x 14, 1 télescope pour carabine, puissance 2.5 x 32 de marque "Tasco". Pour information, tél. 723-6935. (25)

A VENDRE — Chrysler Newport Custom 1968, 4 portes, très propre. 724-5013 ou 724-6624. (25-1)

A VENDRE — "Epic" 1969, très propre, prix raisonnable, 28,000 milles, 2 pneus d'hiver, bonne condition, avant-midi Tél. 724-5080 ou 736-4931. (25-1-8)

A VENDRE — Volkswagen station 1965, moteur refait, et laissé à bon prix. Tél. 724-2996. (25)

A VENDRE — Valiant 1965, 6 cylindres, automatique, peinture neuve, \$550; Acadian 6 cylindres, automatique, 1963, peinture neuve, \$400. Tél. 723-3969. (25)

A VENDRE — Roulotte 1969 "Citation" 16 pieds, logeant 4 adultes et 2 enfants, très propre, prix d'aubaine. 723-6189. (25)

DIVERS À VENDRE

A VENDRE — Manteaux de fourrure courts et manteaux d'hiver grandeur 10 ans. Ensembles de bébé pour automne et hiver, 6 mois et 1 an. Le tout presque neuf et à bon prix. 723-6249. (18-25)

A VENDRE — Traineau à ski-doo, en fibre de verre, un an d'usage. 723-4108. (25)

A VENDRE — 2 ensembles d'hiver manteau avec pantalon pour adolescente, aussi 3 paletots d'hiver pour adolescent. Tél. 723-7115. (25)

LE MAGASIN DE SECONDE MAIN ENR. — Achetons, échangeons, vendons, meubles et articles usagers. Nous faisons la vente et l'échange de patins. S'adresser à : Au Seconde Main Enr., déménagé à 208 rue St-Cyprien, ancien entrepôt de D'Anjou. Tél. 723-4611. (JNO)

A VENDRE — Fenêtre 8' x 5 1/2'. S'adresser à 94 Desjardins ou tél. 723-8507. (25)

A VENDRE — Meuble R.C.A. comprenant radio AM/FM, tourne-disques 45-33-78 tours, valeur \$350.00 pour \$150.00. Tél. 724-2923. (25)

A VENDRE — Manteaux d'hiver 9 à 14 ans courts et longs, habits pour homme 32 à 42, tricyles à l'état de neuf. Tél. 723-2555. (25)

A VENDRE — Très beau chiot 3 mois Race Griffon-Terrier à poil long (Barbet) très doux et bon pour les enfants. Tél. 723-3020. (25)

A VENDRE — Skiroule SX440, 1971, en très bonnes conditions, bas prix. Tél. 724-6684. (25)

A VENDRE — Ski-doo "Bombardier Olympique, 1971, 20 forces, ayant très peu servi. Tél. 724-4579. (25)

A VENDRE — Tapis ozague, vert forêt 10' x 12', très propre, prix à discuter, aussi couverture tricotée tissée 36 x 48 pour bébé. Tél. 724-4204. (25)

A VENDRE — Moto Ski 71, Zéphyr Lang, moteur 399 i.l.o., 28 forces, poêle et frigidaire Westinghouse en parfaites conditions. Tél. 723-2844. (25)

A VENDRE — Manteaux : 1 en melton laine marine 14 ans \$18.00; 1 tweed noir, collet velours 10 ans \$20.00; Veste skis nylon marine Médium \$12.00. Tél. 723-3183 après 5 heures. (25)

A VENDRE — Antiquités : lits en fer, tables et bureaux. 724-2169. (25)

A VENDRE — Cause d'expropriation, trailler aménagé pour chasse et pêche, évier de cuisine, lavabo, lit pliant, portes, chassis, moteur 1 force, chaises antiques, frigidaire. 723-8224. (25)

A VENDRE — Poêles électrique et bois ou huile, TV 19" et 21", mobilier de cuisine chromé, lits 54, 36, 36 x 63, 30 x 60, 30 x 54 avec commode, 30 x 54 sans matelas. 723-2566. (25)

LOGEMENTS À LOUER

A LOUER — Logements 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 pièces, situés dans édifice moderne, chauffés, éclairés, eau chaude fournie, tapis mur-à-mur, service d'intercom et buanderie. 723-6161. (JNO)

A LOUER — Qui partagerait mon appartement? Disponible, une chambre, une cuisine, salon, une chambre de bain, tout ceci avec entrée indépendante, situé à Nazareth. Intéressé, tél. à 723-1463. (11-18-25)

A LOUER — Logement 4 1/2 pièces, éclairé, chauffé, tapis salon, chambre et corridor. Service de buanderie. Libre le 1er nov. Situé 361 rue St-Pierre. Tél. 723-9548 ou 724-2212. (JNO)

A LOUER — Logements de 4 1/2 et 5 1/2 pièces ainsi que maisons à prix modique. Tél. 723-6161 ou 723-9548. (JNO)

A LOUER — Appartement de 5 1/2 pièces, chauffé, libre 1er novembre ou plus tard. 723-1970. (18-25)

A LOUER — Logement 4 1/2 pièces, avec tapis, disponible immédiatement. Tél. 724-2979. (18-25)

A SOUS-LOUER — Appartement 2 1/2 pièces, meublé, La Grande Place. Tél. 723-7496, après 6 heures p.m. (18-25)

MAISON À LOUER OU À VENDRE — Maison d'un étage et demi, 6 1/2 pièces, située dans St-Robert. 723-5205. (25-1)

A LOUER — Maison jumelée de sept (7) pièces, comprenant trois (3) chambres à coucher. Insonorisation complète. Chauffage à l'électricité, tapis mur-à-mur. Libre le 1er novembre en raison d'un transfert. Pour information : Tél. 723-9081, 664 rue Gilles, Sacré-Coeur. (25)

A LOUER — Logement 5 pièces, stationnement, installation pour lessiveuse et sècheuse. 193 ouest, St-Laurent. Tél. 723 2985. (25-1)

A LOUER — Logement 3 1/2 pièces, meublé, 291 est St-Germain, libre immédiatement. Tél. 723-4550. (25)

A LOUER — Logement, libre immédiatement. Tél. 723-6129. (25)

A LOUER — Logement de 3 1/2 pièces, chauffé et tapis mur-à-mur. Libre le 1er novembre, à St-Narcisse. Tél. 735-2863, ou 735-2105. (25)

A LOUER — Logement 5 1/2 pièces, libre le 1er décembre, situé à 460 Place Mgr Langis, St-Pie X. \$136.00 par mois, électricité, chauffage et taxes incluse. Tél. 723-1459. (11)

A LOUER — Logement neuf dans un duplex, 5 1/2 pièces, plus chambre de débarras, situé à 422 rue du Roy (développement Pierre Parent), libre immédiatement. S'adresser à 424 rue du Roy. (25-1)

A LOUER — Logement 3 1/2 pièces, chauffé, éclairé, à 311 ouest, Notre-Dame. 723-7435. (25-1)

A LOUER — Maison mobile, meublée. Libre immédiatement. Située à Rimouski-Est. S'adresser à 723-3287. (25-1)

A LOUER — Logement 4 pièces plus chambre de bain. \$80.00. 724-6804. (25-1)

A LOUER — Logement 4 1/2 pièces, chauffé, tapis dans 3 app., libre le 1er décembre, situé dans le village St-Narcisse. Tél. 735-2884. (25-1-8)

A LOUER — Logement 4 1/2 pièces, chauffé, libre. Tél. 723-6214. (25)

A LOUER — Logement 2 1/2 pièces, situé au centre ville. Tél. 723-7536. (25-1)

CHAMBRES À LOUER

A LOUER — Belles chambres meublées, chauffées, éclairées, permission de cuisiner, conviendraient pour fille ou garçon, ou couples mariés. Entrée indépendante. Situées sur la rue de la Cathédrale, Jean-Brillant, Blais, Léonard, Ste-Ursule, Evêché, Rimouski. Téléphone bureau 723-3866 — rés. 723-5025. (JNO)

A LOUER — Chambres, appartements de 1, 2, 3, 4 1/2, 6 et 8 pièces meublées, au centre-ville, prélauds posés, 220 V, taxe d'eau payée. S'adresser à Mme Estelle Joubert, 113 ouest, Evêché, Rimouski, tél. 723-3201. (JNO)

A LOUER — Chambres simples pour filles, permission de cuisiner, sises à 70 est, Evêché et à 273 St-Pierre. 723-6267. (18-25)

A LOUER — Grande chambre avec lavabo, permission de cuisiner, entrée adjacente, située près de l'hôpital. S'adresser le soir à 723-7126, 175 rue Ste-Anne. (18-25)

A LOUER — Chambre située au centre ville, entrée indépendante, 169 Ste-Thérèse. Tél. 723-8339. (25)

A LOUER — Chambre doubles et simple, permission de cuisiner, entrée indépendante, stationnement, bonne condition, pour homme ou couple sans enfant. Tél. 723-8569. (25-1-8-15-22)

A LOUER — Chambre à 258 ouest, St-Jean-Baptiste, pas de permission de cuisiner. 724-6780. (JNO)

A LOUER — Chambre simple, avec tapis, entrée indépendante, cuisinette en commun, stationnement avec prise de courant, Ste-Agnès, rue St-Germain-Est. Tél. 723-1466. (25)

A LOUER — Chambre dans le centre ville, libre immédiatement. Tél. 723-5987. (25)

A LOUER — Chambre avec permission de cuisiner. Située centre ville. Tél. 723-7536. (25-1)

A LOUER — Chambre avec lavabo, entrée indépendante, centre ville, fille de préférence. Tél. 723-3087. (25)

A LOUER — Chambre à 2 lits simples, tapis mur à mur, entrée indépendante, literie fournie et lavée, usage du téléphone et TV, stationnement, près du Centre de Formation Professionnelle et Paul-Hubert. Tél. 723-2340. (25)

A LOUER — Chambre simple, pour jeune fille, avec permission de cuisiner, près du Cegep et hôpital, 231, rue St-Jacques. Tél. 723-2044. (25)

A LOUER — Chambre double, tapis mur à mur, avec permission de cuisiner, près de l'hôpital, conviendrait pour 2 personnes. Tél. 723-7504. (25)

A LOUER — Chambre double, 2 lits 36 pces, cuisine complète, vaisselle et ustensiles. Entrée indépendante. Stationnement à 207 ouest, St-Joseph, voisin Auditorium. Libre le 4 nov. Tél. 723-3701. (25)

A LOUER — Grande chambre, libre. Endroit très propre, bon chez-soi. Déjeuner si désiré, près de l'hôpital et Cegep. Coin St-Jacques et Tessier. Tél. 723-8450. (25-1)

DIVERS DEMANDÉS

ATTENTION — M. Jacques Raymond avise la population qu'il est dépositaire des produits Filter Queen et avons en main toutes les pièces nécessaires et faisons la vente de l'appareil. Communiquez avec Ray-Lo Enr. 81 est, St-Jean-Baptiste, Rimouski (723-7577. (JNO)

LE PRESIDENT DU CTC PREVOIT UN CHOMAGE ELEVE CET HIVER

"Les derniers chiffres désaisonnalisés du chômage, indiquant une proportion de 7.1 pour cent de chômeurs en septembre, constituent le stigmate le plus grave sur les piteux états de service du gouvernement en place," a déclaré M. Donald MacDonald, président du Congrès du Travail du Canada.

"Les programmes d'infusion massive de capitaux pour des objectifs d'emploi à court terme n'ont pas réussi à guérir notre mal économique le plus grave," a-t-il poursuivi.

"Les chiffres de septembre indiquent clairement que, cet hiver, notre pays devra faire face à un chômage de proportions terrifiantes si les tendances actuelles se poursuivent.

"D'ici février les Canadiens peuvent s'attendre à un taux réel de chômage dépassant largement les huit pour cent, ce qui est encore pire que la situation de février dernier. Notre gouvernement actuel ne considère évidemment pas le plein emploi comme une politique hautement prioritaire."

"Il est à remarquer que, entre les mois de juillet et septembre,

ON DEMANDE — Une personne responsable pour prendre soin d'une personne âgée et faire le travail général de la maison. Pour renseignement, s'adresser à 723-1332. (25)

DIVERS — Vous avez un accordeur de piano à Rimouski? si vous avez besoin de ses services, téléphonez à M. Gaëtan Banville, tél. 723-1714. (4-11-18-25)

DIVERS — Garderais chevaux en pension, \$25.00 par mois. Tél. 723-2576. (11-18-25)

ON DEMANDE — Aide familiale pour travailler dans une maison privée, emploi à l'année. 723-4016 avant 3 heures. (18)

DIVERS — J'offre mes services pour aiguisage de scies rondes, égoïne, couteaux de tondeuses, ciseaux de toutes sortes. 201 rue Dubé ouest, 723-8368. (JNO)

ATTENTION! — Pour l'achat de vos habillements d'auto-neige, au complet, pour toute la famille, à prix défiant toute compétition, visitez Riki Chain Saw Inc, 333 de la Cathédrale, Rimouski, tél. 723-5132. (JNO)

ON DEMANDE — Une compagnie nouvellement établie dans la région a un besoin urgent de conseillères en produits de beauté. Les personnes recevront une formation gratuite de la compagnie. Pour rendez-vous écrire à 252 Dubé, Rimouski ou téléphoner à 723-8703. (25)

ON DEMANDE — Jeune fille demeurant seule dans maison mobile, intéressée de partager avec une autre jeune fille son logis, ou bien louer chambre, avec pension si désirée. 2 chambres, salle d'étude, salle de bain, laveuse-sècheuse, cuisine, salon. Appelez après 5.30 sur semaine, week-end, à toute heure. 736-5304. (25)

REPRESENTANTES — Pour le territoire de Rimouski, intéressées à faire du surplus à temps très partiel avant la période des fêtes, communiquez à Tél. 724-2786. (25-1)

BRACELETS MAGNETIQUES

Vous souffrez de rhumatismes, d'arthrite, tension nerveuse, etc. Procurez-vous le bracelet de santé magnétique. Pour renseignements, écrire à Case Postale 474 ou téléphonez au numéro :

724-4282

A VENDRE

Motoneige 399, Modèle Olympic, 24 forces, 1971, avec remorque. Le tout en excellente condition. Prix raisonnable. Tél. 723-5236. (JNO)

A VENDRE

MOTONEIGE de Marque "POLARIS" 1972 à l'état de neuf
Prix \$700.00
Tél : 724-5287 apr,s 6 heures

A SAINT-GABRIEL

Logement de 3 1/2 pièces à St-Gabriel, rue LeBlanc.

724-6391

(18-25)

A VENDRE

Vaste terrain, 10,757 pi. carrés, situé sur la rue St-Pierre. S'adresser à 723-9797 après 5 heures. (11)

A vendre ou à louer

Maison 4 1/2 pièces, située au Rocher Blanc, tapis mur à mur, tél. 723-9797 après 5 heures. (11)

MESSE ANNIVERSAIRE

Une messe anniversaire sera chantée en l'église de St-Robert pour le repos de l'âme de M. Pierre-Paul St-Pierre, samedi, le 28 octobre 1972 à 19.15 heures.

MULTI-SERVICES

SECRÉTARIAT

ETAGE SUPERIEUR
REST. MON COPAIN

PUBLIC

SECRETAIRE
TEMPORAIRE
PHOTOCOPIE XEROX
TRADUCTION
ASSERMENTATION
DE DOCUMENTS
COMPTABILITE
CHEQUES DE PAIE



143 St-Germain O
RIMOUSKI

724-4444

Ouvert du lundi
au vendredi
de 8.30 A.M. à 5.30 P.M.
(jno)



MONT-JOLI — RIMOUSKI EXPRESS

DEMENAGEMENT LOCAL ET LONGUE DISTANCE

Service d'emballage et d'entreposage, équipement spécialisé

94 Boul. Jacques-Cartier Nord, MONT-JOLI — Tél. : 775-7111 Rimouski : 739-4969

Transport
général



L'explosion du tourisme : un défi chrétien

En collaboration avec le Comité de la Pastorale du Tourisme, l'Office national de l'Action sociale organise une session spéciale! "L'Explosion du Tourisme: un défi chrétien". Cette initiative veut répondre aux demandes réitérées venues de toutes parts.

Cette session a lieu du 27 novembre à 9 heures l'avant-midi au 29 novembre à midi, au Centre Marial Montfortain, 4300, rue Bossuet (coin Sherbrooke et Bossuet), Montréal.

Plusieurs d'entre vous ont vé-

cu des expériences d'organisation de différentes formes de Tourisme. D'autres se proposent de planifier un programme d'action en ce domaine; tous veulent améliorer les services dont ils sont responsables.

La session est une occasion privilégiée de partager des expériences, d'analyser des questions complexes, de nourrir — ou d'allumer — la flamme. C'est "un revoir" bien agréable pour ceux qui ont participé à la session 1971.

Suzanne Blais-Mauviel
Office National de l'Action sociale

Plan d'aménagement

La Direction générale des Pêches recevra d'ici la fin de l'année les plans d'aménagement terrestre de cinq points de débarquement dans l'Est du Québec.

Ce sont ceux de Cloridorme,

de Les Méchins, de Gascons, d'Etang du Nord et de Millerand sur l'Île de Bassin.

Cette information a été fournie en fin de semaine dernière par le coordonnateur des Pêches dans l'Est du Québec, M. Amédée Lapière.

Il s'agit là d'une première phase d'implantation des points de débarquement en fonction des centres industriels de pêches.

Selon les prévisions de la Direction générale des Pêches, un point de débarquement nécessitera des investissements de l'ordre de \$150,000 à \$200,000. La Direction générale compte commencer les aménagements dès que le gouvernement fédéral aura complété les installations portuaires requises.

Les sommes consacrées à ce projet s'inscrivent dans les dépenses de l'ODEQ, dans le cadre de l'entente Canada-Québec.



CITÉ DE RIMOUSKI

Appel d'offres

POUR LA VENTE DE CERTAINES PIÈCES D'ÉQUIPEMENT

La Cité de Rimouski désire recevoir des soumissions pour la vente de certaines pièces d'équipement, telles que :

2 "Flexible" Power Bucket Machines de marque Flexible, Treuil (winch), muni d'un moteur Wisconsin 9 H.P., pour le nettoyage des tuyaux d'égouts, avec augers; capacité: 6" à 18 pces.

1 camion cinq (5) tonnes Mercury avec épandeur à sable et sel; capacité: 6 verges cubes, muni d'une charrie à sens unique 45°, modèle 25 SB.

1 épandeur à sable et sel Fairfield s'adaptant à l'arrière d'une boîte de camion.

Les intéressés peuvent voir ces pièces d'équipement et se procurer les formules de soumissions au bureau de l'acheteur municipal au 244 est, rue Saint-Germain, Rimouski, aux heures habituelles de bureau.

Ces soumissions seront reçues à l'adresse ci-haut mentionnée, jusqu'au vendredi, 10 novembre 1972, à 17:00 heures.

Hubert DUBE, greffier

octobre 1972

(25 oct., 1er nov.)



CITÉ DE RIMOUSKI

Appel d'offre

POUR L'ACHAT ET LE TRANSPORT DE PIERRE DE CARRIÈRE

La Cité de Rimouski désire recevoir des soumissions pour l'achat et le transport de soixante-seize milles (76,000) tonnes de pierres de carrière.

Les intéressés peuvent se procurer le devis et formules de soumissions au bureau de l'acheteur municipal à 244 est, rue Saint-Germain, Rimouski, aux heures normales de bureau.

Ces soumissions seront reçues au bureau du Greffier jusqu'au lundi 6 novembre 1972 à 17 heures.

Hubert DUBE, greffier

octobre 1972

(25 oct., 1er nov.)

AVIS

Contrairement à ce qui a été annoncé en septembre et octobre, concernant Les Créations Dorina, toutes représentantes devront pour tous renseignements, communiquer avec

Mme Germaine Parent,
301 Louis Panet, tél. : 724-6433

La Direction
Mme Cécile Thériault

AVIS

La compagnie SAFETY FIRST PRODUCT INC. avise la population que M. Jérôme Levesque de Mont-Joli demeurant au 150A Boul. Gaboury, n'est plus à son emploi.

Elle avise toute personne qui ferait affaire, sous toutes formes que ce soient avec ce monsieur, qu'elle ne s'en rend pas responsable.

Safety First Product Inc.

Montréal, Qué.

(18-25)

A vendre

MAISON à revenus. Coin Belzile et Notre-Dame. Très bonne condition de paiement.

BUNGALOW Extérieur en briques avec garage situé Boulevard Arthur Buies, terrain 100' x 100'.

BUNGALOW Ste-Luce sur Mer, face au terrain de camping. Grand terrain. Livraison immédiate.

EDIFICE commercial, rue de la Cathédrale, face au nouveau développement. Idéal pour salon de coiffure.

BLOC à 6 logements, situé dans St-Robert, construit en 1969. Bonnes conditions.

TERRAIN coin Dubé et Panet, superficie 7,600 pieds. Services sur le terrain.

Notre service de courtage est maintenant organisé avec deux représentants. Si vous désirez vendre votre maison, venez nous consulter. Sommes à la recherche de bungalows et blocs à logements multiples.

Immeubles & Placements
J. A. Inc.
COURTIER

30 est, EVECHE
Rimouski - 723-6335

Représentants :
Raymond D'Amours 723-2543
Conrad Pineau : 723-7971

Au Magasin

ROBERT ST-PIERRE

316, ave Michaud — 723-7549

- Coton à tisser blanc et non blanchi et aussi assortiment de couleurs.
- Nylon en lisières et tricolette, très belles couleurs.
- Aussi un lot de souliers à liquider à \$1.00 et \$2.00

NOUS VOUS OFFRONS : LOGEMENTS

— 4½ pièces semie-meublées et non meublées

1½ pièce meublée

LOGEMENTS NEUFS

De 1, 2 ou 3 chambres à coucher

BUREAUX

** Electricité, chauffage, taxes d'eau, de vidange sont inclus dans le prix de location dans la plupart des cas.

Pour informations,

VOYEZ OU APPELEZ

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

12 est rue Saint-Germain

TELEPHONE : 724-4106

LE SOIR : 724-2341

724-6260

Rimouski Auto Enr.

573 LAUSANNE — RIMOUSKI — Tél. 723-4344

Votre concessionnaire RENAULT de la région vous invite du 30 octobre au 3 novembre 1972 à un clinique "SERVICE" en collaboration avec les techniciens de RENAULT CANADA.

NOUS VOUS OFFRONS A TITRE GRATUIT :

- 2- Des conseils sur l'entretien de votre voiture.
- 1- Une inspection de votre véhicule Renault.
- 3- Un cadeau-surprise à tous.
- 4- Un bon café.

4 BONNES RAISONS DE NOUS VISITER

Profitez de l'occasion pour essayer nos NOUVEAUX MODELES :
R-12, R-15, R-16 et R-17 1973

SCIENCES, TECHNOLOGIE ET RECHERCHE

Quoique le gouvernement Trudeau ait enfin pris quelques mesures destinées à promouvoir et à coordonner les sciences, la technologie et la recherche technique au Canada, ce secteur primordial des affaires publiques reste placé sous le signe de la confusion et du doute.

Pour ce qui est des sommes investies, le Canada a été dépassé par presque tous les pays dits "développés" dans le domaine de l'expansion et de la recherche.

Et pourtant, dans le cadre de la lutte vaine qu'il a menée contre l'inflation, le gouvernement Trudeau a réduit ou éliminé tout à fait certaines dépenses effectuées dans beaucoup de secteur essentiels de la science et de la technologie. On note, en conséquence, un taux de chômage élevé chez les diplômés en sciences sortis de nos universités et une détérioration croissante de la recherche scientifique au Canada.

L'insuffisance des dépenses effectuées au chapitre de la recherche et de l'expansion va de pair avec la modicité des crédits affectés au Canada aux recherches qui contribuent directement à la solution des problèmes économiques et sociaux.

Trop d'agences gouvernementales s'occupent de la recherche scientifique tandis que l'inverse se produit dans le secteur industriel et universitaire. Et, en dépit de la nomination tardive d'un ministre sans portefeuille responsable du secteur scientifique, le gouvernement actuel n'a pas réussi à effectuer une planification cohérente à l'échelle nationale qui puisse encourager un effort scientifique soutenu.

L'indifférence ahurissante du gouvernement en ce domaine a

frustré les esprits scientifiques et ralenti le rythme de l'activité économique.

Un gouvernement P.C. accordera une haute priorité à la mise en oeuvre d'une politique scientifique intégrée, susceptible d'aboutir à quelque chose.

Nous relierons intimement ce domaine aux politiques économiques, de façon à ce que toute découverte puisse être utilisée au lieu d'en rester au stade de l'éprouvette.

Une politique scientifique progressiste-conservatrice veillera à encourager tout spécialement le secteur scientifique lié à la production des biens et des services.

Un gouvernement progressiste-conservateur formulera une stratégie coordonnée dans le secteur industriel, afin d'implanter au Canada une série d'industries exigeant un haut degré de technologie. Une telle approche stimulera la croissance économique, créera des emplois pour la jeunesse et pour l'ensemble des Canadiens.

Dans un premier temps, notre parti réorganisera et élargira le Ministère des Sciences qui disposera d'une autorité accrue, lui permettant de faire le lien entre les nombreuses agences, de coordonner leurs programmes de recherche et d'inaugurer de nouveaux programmes.

Le parti se propose aussi de conférer un rôle plus important au Conseil des Sciences du Canada, et de lui donner un président à temps plein. La liste de ses membres reflétera davantage le domaine des sciences expérimentales et sociales et celui des sciences du comportement.

Etant donné qu'il est peu de sphères gouvernementales qui puissent se passer de l'avis des

savants, notre parti envisagera la création de petits comités de savants qui pourraient être mis à la disposition de ministères déterminés.

Un comité scientifique et technologique de la Chambre des Communes sera mis sur pied afin que le Parlement puisse participer davantage à l'évaluation de la recherche et de l'expansion et afin de créer une plateforme pour les discussions publiques.

L'encouragement de l'expansion au moyen de la recherche figurera au centre de la politique scientifique du P.S. La loi stimulant la recherche et le développement scientifique sera révisée, afin de mieux faciliter les recherches que nécessitera la production de biens et de nouveaux services.

Des stimulants fiscaux seront accordés aux compagnies qui feront en sorte que leurs recherches et leurs produits d'exportation soient conçus en fonction du Canada et de ses marchés.

Nous augmenterons le nombre de contrats de recherche accordés par le gouvernement à l'industrie canadienne.

Nous encouragerons les universités canadiennes à entreprendre des recherches précises et à collaborer avec l'industrie.

Notre parti croit qu'il serait bon que le Canada encourage la formation d'équipes scientifiques et techniques mixtes qui puissent étudier certains problèmes précis.

Nous entreprendrons une réforme des lois actuelles qui régissent la distribution et l'utilisation de l'information et des processus à caractère scientifique et industriel, tels que les brevets, les marques déposées, les droits d'auteur, etc., afin de

promouvoir de façon satisfaisante les innovations dans le secteur industriel.

Dans le cadre de son vaste programme en matière de sciences et de recherches, un gouvernement progressiste-conservateur tiendra compte de la nécessité impérieuse de parvenir à une coopération et à une consultation accrues entre Ottawa et les gouvernements provinciaux dans les domaines de la science et de la recherche, notamment en ce qui concerne la recherche médicale, pour que puissent être réalisés, d'une façon coordonnée, les objectifs que le Canada s'est assignés quant à la santé publique et aussi dans d'autres domaines.

Des moyens financiers adéquats seront mis à la disposition de la Caisse d'aide à la santé et du Conseil des recherches médicales.

Notre parti encouragera le développement des centres médi-

caux communautaires, car nous estimons que ces centres ont montré quelle contribution ils pouvaient apporter à l'amélioration des services médicaux et à la formation du personnel médical.

Nous nous engageons à mettre sur pied un organisme chargé de l'attribution de prix pour les recherches menées dans le domaine des sciences sociales, afin de promouvoir cette discipline scientifique et de la rehausser aux yeux du public.

Nous examinerons attentivement la proposition faite par le Conseil des Sciences du Canada, tendant à la mise en place d'un réseau national d'ordinateurs qui permettrait l'échange rapide des données de caractère scientifique et technologique dont le Canada a besoin pour pouvoir soutenir efficacement la concurrence sur les marchés mondiaux.

AMELIORATION DU RESEAU D'EGOUT A BONAVENTURE

Le ministre des Affaires municipales consacrera \$150,000 à l'amélioration du réseau d'égout sanitaire de Bonaventure. C'est ce qu'annoncent Monsieur Robert Quenneville, ministre responsable de l'ODEQ et Monsieur Maurice Tessier, ministre des Affaires municipales.

Ces travaux réalisés en vertu

de l'Entente Canada-Québec permettront de résoudre les problèmes de déversement des eaux usées de Bonaventure. La solution réside en effet dans l'installation d'un collecteur d'égout sanitaire et la construction d'une usine de traitement des eaux usées.

HOTESSES

Si vous avez besoin d'hôteses pour congrès, réceptions, expositions, souper d'affaires, etc. . .

Téléphonez à Brigitte 723-6312.

Grande

TÉLÉVISIONS

Modèles de
fin de saison

"SYLVANIA"

**POÊLES
ELECTRIQUES**
30 pouces

Rég. \$239
Spécial **\$179.**

RÉFRIGÉRATEUR
11 pieds cubes

Rég. \$219
Spécial **\$169.**

**SET
de salon**

Rég. \$169
Spécial **\$109.**

Télévision 20 pouces NOIR et BLANC SPECIAL **\$149.**

VENTE

MATELAS

54 POUCES

EN TRES GRAND SPECIAL

LITS 36" et 39"

EN TRES
GRAND SPECIAL

LES MEUBLES FLORENT ST-PIERRE

ENR.

144, rue de la Cathédrale - Rimouski - Tél. 723-6814

Une politique sur la jeunesse

Afin d'aider les jeunes à se caser au sein du monde du travail, un gouvernement progressiste-conservateur appuierait la création d'un secteur d'emplois-jeunesse au ministère de la Main d'Oeuvre et de l'Immigration.

Nous appuyons de plus, à titre de mesure provisoire, l'instauration d'un réseau soigneusement établi reliant plusieurs centres de main-d'oeuvre destinés exclusivement à la jeunesse, et dont le personnel aurait subi un entraînement spécial.

Un gouvernement progressiste-conservateur adopterait des dispositions à long terme favorisant l'emploi, telles que la création d'une Direction canadienne de l'emploi-jeunesse dont le mandat serait de trouver les causes du chômage au sein de cette couche de la population, et de suggérer des programmes d'embauches auxiliaires destinés aux jeunes. Cette direction emprunterait la forme d'une Commission d'orientation professionnelle, chargée de découvrir des mécanismes permettant de relier les programmes éducatifs provinciaux aux dispositifs fédéraux visant à créer de nouveaux emplois et à favoriser le développement industriel.

Tous les citoyens du pays s'émeuvent au sujet de l'avenir écologique du Canada. Un gouvernement progressiste-conservateur désirerait impliquer bon nombre de jeunes Canadiens dans ce secteur d'intérêt en créant un Corps écologique au sein du ministère de l'Environnement, qui verrait à conserver, à restaurer et à rehausser le milieu canadien et ses ressources naturelles. Ce Corps écologique s'accroîtrait pendant la période estivale afin d'accueillir 15,000 jeunes employés canadiens, dont l'occupation consisterait à effectuer d'importantes corvées de nettoyage et d'assainissement au pays.

Puisque la pollution et les autres problèmes connexes revêtent une importance nationale, le Corps écologique du Canada verrait le jour avec la bénédiction des autres niveaux de gouvernement et de tous les groupes impliqués. De tels projets pourraient débiter au niveau municipal ou communautaire. Le Bureau-Chef de cet organisme serait situé à Ottawa; chaque province compterait un bureau administratif, et chaque région posséderait entre une et cinq unités-choc, situées aux endroits critiques. Un programme de telle envergure permettra aux Canadiens sensibilisés de prendre des mesures concrètes afin de canaliser leurs énergies.

Des programmes d'été du genre "Perspectives-Jeunesse" peuvent produire des fruits s'ils sont pourvus d'un système administratif satisfaisant. Dans le but de réduire le tohu-bohu administratif qui a noirci ce programme au cours des deux dernières années, un gouvernement progressiste-conservateur mettrait sur pied une Direction permanente de Perspectives-Jeunesse, représentée en Chambre par un Ministre.

De plus, afin de faire en sorte que les étudiants et les jeunes dont les besoins sont véritablement aigus puissent profiter du programme Perspectives-Jeunesse, ce dernier comporterait un autre critère décrivant le besoin individuel, afin d'égaliser les chances de chacun. Ce critère pourrait être mis en vigueur grâce à un système d'approbation régional beaucoup plus décentralisé.

On pourrait créer un comité permanent sur la jeunesse chargé d'évaluer ce programme et les autres à chaque été, et de fournir un rapport d'évaluation

annuel. Ledit comité aurait aussi la responsabilité de fournir des suggestions afin d'améliorer ce programme.

La Direction de Perspectives-Jeunesse porterait, de concert avec un comité spécial de la chambre réunissant tous les partis, la responsabilité de la mise sur pied des priorités et des critères pour tous les programmes Perspectives-Jeunesse à venir. Ces recommandations seraient comprises dans le rapport d'évaluation annuel.

Perspectives-Jeunesse, ainsi que d'autres programmes de subvention semblables, pourraient se fonder sur une vaste campagne visant à impliquer le secteur privé dans un programme d'emplois saisonniers; cette coopération dépendrait aussi de l'accroissement de la main-d'oeuvre au niveau du personnel provincial et fédéral.

Plusieurs jeunes gens se trouvent dans l'impossibilité de dénicher un emploi lorsqu'ils décrochent leur diplôme. Afin de parer à cette situation, un gouvernement progressiste-conservateur travaillerait d'arrachepied avec les provinces, pour les aider à planifier et à financer un programme de bourses à l'échelle nationale, au niveau du

post-secondaire et de l'école de métiers. On examinerait de plus la possibilité de fournir des prêts aux étudiants à temps partiel.

Subventions

\$676,000 EN SUBVENTION, A MONT-JOLI ET AMQUI

Pretty Polly (Canada) Ltd, de Montréal, a accepté une offre de quelque \$608,000 pour la construction à Mt-Joli, d'une usine de bas. Ce projet permettra de créer quelque 242 emplois. L'offre à la compagnie représente 10 p. 100 du coût d'immobilisation approuvé, estimé à environ \$1,240,000, plus \$2,000 par emploi créé.

Vadnais & Vadnais Inc., de Amqui, comté de la Matapédia, a accepté une offre de quelque \$68,000 pour la construction, à Ste-Florence, d'une usine pour la fabrication de poutres et de madriers. Ce projet permettra de créer quelque 51 emplois. L'offre à la compagnie représente 10 p. 100 du coût d'immobilisation approuvé, estimé à environ \$175,000, plus \$1,000 par emploi créé.

Construction d'un terrain de Caravaning à Percé

Le ministère du Tourisme, Chasse et Pêche fera construire un terrain de caravaning à Percé au coût de \$625,000, dans le cadre du programme d'aménagement de cette station touristique prioritaire. Cette nouvelle a été annoncée conjointement par M. Robert Quenneville, ministre responsable de l'ODEQ et par M. Claude Simard, ministre responsable du Tourisme, Chasse et Pêche.

Le contrat de construction du terrain de caravaning a été confié à la firme Cap-Chat Construction Inc. de Cap-Chat, comté de Gaspé-Nord.

Les terrains nécessaires sont déjà acquis et les travaux de construction doivent débiter sous peu; le terrain de caravaning pourra accueillir 100 rou-

lottes et les usagers pourront l'utiliser au début de l'été 1973.

Parmi les travaux en cours à Percé, mentionnons la construction d'un mur de soutènement et d'une promenade et la finition du terrain de camping.

Par ailleurs, les démarches se poursuivent pour l'acquisition de l'île Bonaventure et on a déjà commencé la préparation de plans de mise en valeur de ce site.

Enfin, le ministère du Tourisme, Chasse et Pêche prévoit doter ce secteur d'autres équipements, une fois que sera déposé le plan d'aménagement de la ville de Percé.

Ces travaux se poursuivent dans le cadre de l'Entente Canada-Québec.

DEBUTE LE 12 SEPTEMBRE

5 musiciens chanteurs - Sax et trompette

"CONCEPTION"

Très bon orchestre d'expérience

Bière en gobelet à prix minime. Du nouveau: Entrée libre tous les soirs. Ouvert sept jours par semaine. Prix de présence.

HOTEL DU HAVRE

Chambre et pension, journée, semaine et mois.

RIMOUSKI-EST

723-1638



Il fait plus froid, les journées sont plus courtes, c'est l'automne! Vous allez installer vos doubles fenêtres et monter le thermostat. Quant aux mordus de la chasse, c'est le temps pour eux de sortir leur fusil. Hélas! certains chasseurs vont prendre pour cibles les isolateurs électriques. Chaque année, la chasse aux isolateurs prive d'électricité de nombreux Québécois et met en danger certaines personnes dont la vie même peut dépendre de l'électricité. Durant l'automne, on apprécie encore davantage l'électricité du Québec. Il faut s'éclairer plus tôt, il faut se chauffer aussi. Mais, comme en toute saison, vous pouvez compter sur l'Hydro-Québec pour vous servir proprement.

propre
propre
propre



Le PRIX À L'UNITÉ Steinberg vous montre instantanément les économies à réaliser.

Charte des DROITS DU CONSOMMATEUR

1 LE DROIT D'ÊTRE RENSEIGNÉ

Nous nous engageons à continuer de vous offrir un style de publicité qui dit bien ce qu'elle veut dire et ne prête pas à de fausses interprétations. Nous revisons constamment les étiquettes de nos produits et les affiches de nos supermarchés et nous continuons d'œuvrer ferme pour fournir au consommateur le plus de renseignements pertinents sur tel et tel produit.

Nous vous parlerons des prix à l'unité et de la datation des produits; nous vous expliquerons comment vous en servir le plus facilement et le plus rapidement possible... et nous vous renseignerons également sur l'aspect nutritif des aliments mis à votre portée, etc. etc.

Nous continuerons de vous informer des changements de prix des produits et des raisons qui motivent ces changements.

COMPAREZ ET ÉCONOMISEZ!

Le prix à l'unité veut dire le prix d'un produit par once, livre, chopine, pinte, etc. Steinberg vous offre ce service spécial pour plus de 3,400 produits, dont: margarines et beurres, bonbons, noix, biscuits, conserves, olives, condiments, poissons et viandes en boîtes, pâtés de poisson et viande, fèves, spaghetti, macaroni, soupes, légumes et fruits en conserve; boissons diététiques, cafés, thés, céréales, farines, mélanges à gâteaux et croûtes à tartes, huiles, graisses, ingrédients pour cuisson au four, miel, mélasse, sel, lait en conserve, aliments pour animaux; savons et détergers, produits de beauté et hygiène et sucre.

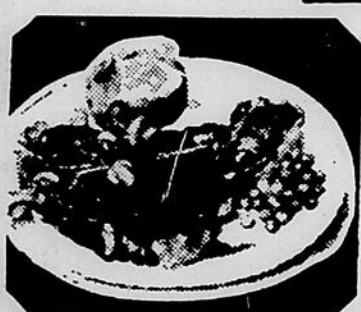
Faites-vous un DEVOIR de toujours consulter la petite étiquette rouge et blanche de PRIX À L'UNITÉ. Vous verrez vite qu'il s'agit là d'une autre façon d'économiser chez Steinberg, dont l'objectif est en tout temps de vous aider à réduire davantage le coût de vos marchés.

**prix
miracles
en alimentation**

ON PEUT COMPTER DESSUS!

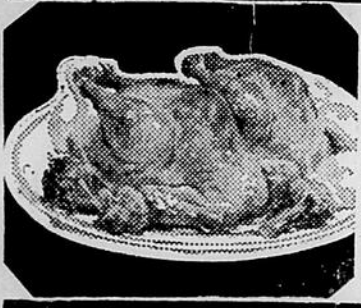
ACHATS BONIS doubles économies	produits populaires	bas tous les jours	bas tous les jours	bas tous les jours
COMPAREZ	COMPAREZ	COMPAREZ	COMPAREZ	COMPAREZ
MACARONI Et spaghetti assorti Lancia Pqt 2 lb .43	SHORTENING VEGETAL Crisco Bte 3 lb 1.25	PIZZA AVEC SAUCISSES Cher Boy-ar-Dee Pqt 17 oz (Au pepperoni 17 oz... 92¢) .97	GHERKINS SUCRES Gattuso Pqt 15 oz .59	PECHES CLING En moitiés Steinberg Bte 28 oz .46
COMPOTE DE POMMES De fantaisie Allens Pot 28 oz .39	ALIMENTS POUR CHATS Pamper, saveurs ass. Bte 6½ oz .19	MELANGE A CREPE Aunt Jemima (Pqt 2 lb... 53¢) Pqt 1 lb .30	RAGOUT DE BOULETTES Cordon Bleu avec sauce Bte 20½ oz .69	NETTOYEUR A SEC Steinberg Bte 22 oz .27
JUS DE POMMES Vitaminé, de choix Allens Bte 48 oz .39	OLIVES QUEEN Nature Gattuso Pot 15 oz (Olives comb. 15 oz... 60¢) .69	RICE KRISPIES De Kellogg Pqt 9 oz .39	BEURRE DE CARAMEL Grenache Cont. 28 oz .49	EAU DE JAVEL Concentrée Steinberg Bout. 128 oz .58
PUREE DE TOMATES Hunts Bte 5½ oz .18	VIANDE A TARTINER Assortie Cordon Bleu Bte 3 oz .20	MELANGE BRODIE Pour croûte à tarte Pqt 18 oz .45	SAUCE A SALADE Miracle Whip Pqt 32 oz .71	PAPIER DE TOILETTE Elégant Pqt 8 roul. .99
BEURRE DE CARAMEL Ou chocolat Vachon Cont. 14 oz .25	SAUCE AUX TOMATES Hunts Bte 7½ oz (Bte 14 oz... 29¢) .16	DEJEUNER CARNATION Au chocolat, instantané Pqt 8 oz .72	SAUMON SOCKEYE Gild Seal Bte 7¼ oz .73	PATE DENTIFRICE Pepsodent Tube 100 ML .99
SACS DE THE Salada Orange Pekoe Pqt de 60 .76	PAPIER DE TOILETTE White Swan, Couleurs ass. Pqt 4 roul. .69	LAIT CONDENSE Eagle Brand Bte 15 oz .43	SARDINES NICE Sans peau, sans arêtes Bte 4¾ oz .44	CREME A BARBE Steinberg Tin 16 oz .99
MAYONNAISE Kraft Pot 24 oz .68	TISSUS FACIAUX Kleenex, 2 ép. Pqt de 100 (Pour hommes Bte 150's 41¢) .21	BLE EN FILAMENTS Nabisco Pqt 10 oz .35	JUS D'ORANGE Congelé, concentré Orchard King, Bte 12½ oz .43	POUDRE POUR BEBES Vaseline Bout. 14 oz .77
SACS A SANDWICH Baggies Pqt de 40 .24	DETERSIF Arctic Power Bte 5 lb 1.99	DINER AUX LASAGNES Chef Boy-ar-Dee Pqt 23½ oz .99	CHEEZ WHIZ Kraft Pot 1 lb .84	ANTISEPTIQUE BUCCAL Listerine Bout. 18 oz 1.35
BAS TOUS LES JOURS EAU DE JAVEL CONCENTREE JAVEX BOUT. 64 OZ 49¢	BAS TOUS LES JOURS FROMAGE TRANCHE CANADIEN, KRAFT PQT 2 LB 1.59 SINGLE OU ORD.	BAS TOUS LES JOURS ANTIGEL STEINBERG POUR PARE-BRISE LE GALLON 77¢	BAS TOUS LES JOURS SOUPE AUX TOMATES STEINBERG BTE 10 OZ 12¢	ACHAT BONI DOUBLE ÉCONOMIE BISCUITS SODA STEINBERG, SALES OU NON PQT 1 LB 35¢

ON PEUT COMPTER SUR NOS VIANDES



BOEUF DE L'OUEST ÉCONOMIQUE
Gros, petits filets
EN BIFTECK
BOUT ENLEVE
LA LIVRE
1.19

BIFTECK
DE SURLONGE
LA LIVRE
1.23



POULETS 2 à 4 LB
CONGELÉS

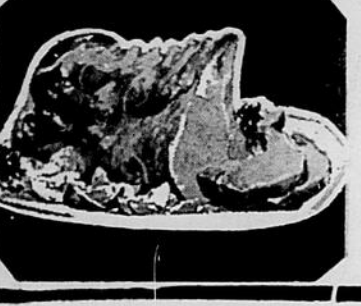
CANADA CATÉGORIE "A"
43¢ LA LB



JAMBON FUME

DANS L'ÉPAULE, SANS JARRET

59¢ LA LB



LONGES DE PORC

MAIGRES, FRAICHES, ENVIRON 3 LB

BOUT DES COTES
LA LB

93¢

BOUT DU FILET
LA LB

83¢

Bifteck de ronde
Tranche entière
Boeuf de l'Ouest économique la lb **1.13**

Rôti de croupe
Boeuf de l'Ouest économique
Coupe silverside la lb **1.13**

Rôti de palette
Coupe ordinaire
Boeuf de l'Ouest économique la lb **.65**

Boeuf haché
Frais la lb **.78**

Gigot d'agneau
Entier, de Nouvelle-Zélande la lb **.99**

Foie de boeuf
Tranché, déveiné et sans peau la lb **.69**

Bacon tranché
Sans couenne, Steinberg pqt 1 lb **.89**

Saucisses fumées
Sans peau Steinberg, pqt 1 lb **.63**

Tourtière
Steinberg 16 oz **.79**

Salade de chou
Ou de pommes de terre Steinberg
cont. 2 lb **.83**

Cretons Bilopage
Steinberg 12 oz **.83**

Croquettes de boeuf
Alpine la lb **.83**

Filets de morue
Booth pqt 1 lb **.88**

Filets de poisson
Blue Corvette Pqt 3 lb **1.69**

BOEUF EN QUARTIER
POUR CONGÉLATEUR
DEMANDEZ M. PIERRE

pâtisseries

Tarte au sucre
A la crème Steinberg, 14 oz 8" Ch. **.49**

Beignes au miel
Glacés, Steinberg pqt de 12 **.49**

Gâteau étagé
A l'orange, Steinberg,
crème au beurre 18 oz **.55**

Roulé aux abricots
ou au chocolat, Steinberg 10 oz **.29**

Brioche sucrée
Dattes et noix, Steinberg pqt de 12 **.39**

Gâteau au chocolat
Nouvelle-Orléans
Glacage au chocolat 14 oz **.39**

Pains aux raisins
Tranché, Steinberg 2 pains 12 oz **.45**

Pouding-chômeur
Steinberg 13 oz **.39**

Tarte au citron
et meringue, Steinberg 18 oz 8" Ch. **.69**

articles divers

FOURCHETTES
EN ACIER INOXYDABLE
FINEMENT TRAVAILLÉES
Carton
DE 2 **57¢**

Gobelets
Taillés à la main, de France Carton 4 **1.29**

fruits et légumes

BANANES CABANITA
Petites, sac en poly la lb **.13**

POMMES DE TERRE
du Québec Canada No 1
nouvelle récolte, Sac poly 10 lb **.44**

POMMES FAMEUSES
du Québec, Canada de fantaisie
Sac 10 lb **.99**

CAROTTES
du Québec Canada No 1
Sac cello 5 lb Ch. **.48**

EPINARDS IMPORTÉS
Canada No 1
Sac cello 10 oz Ch. **.35**

ORANGES OUTSPAN
Gros 88 Doz. **.89**

SPORT
en
ORBITEpar
**Noël
Bouchard**

En peu de mots

En cas d'égalité à la fin des trois périodes réglementaires durant la saison régulière, la partie sera déclarée nulle et chaque équipe sera créditée d'un point au classement dans la Ligue Junior "B" Régionale du Bas Saint-Laurent.

Chaque fois qu'un club n'est pas prêt à se rendre sur la glace pour le début d'une partie à l'heure prévue, en plus des autres sanctions prévues pour ne pas s'être présenté à temps sur la glace, un amendement pour retard sera imposée au club en défaut au montant de \$25 00 et la ligue est ensuite autorisée à percevoir cette amende et à en remettre le montant au club qui n'est pas en défaut. Ce règlement est pour les équipes de la Ligue de Hockey Junior "B" Régionale.

En vertu de ce règlement, l'arbitre en charge agira comme juge à l'effet d'imposer ou de ne pas imposer d'amende et il fera connaître sa décision au Bureau des Gouverneurs par écrit dans les 24 heures qui suivront la rencontre. Un retard causé par le déplacement quand le transport est assuré par une compagnie reconnue, sera toutefois exempt des présentes dispositions.

Jean-Eudes Lajoie qui s'alignait avec les Voyageurs de Rimouski la saison dernière, a enregistré son premier but dimanche après-midi à l'aréna de la Vallée de la Matapédia pour les As d'Amqui. Comme il est reconnu pour son jeu rude, Jean-Eudes s'est vu décerner deux punitions majeures pour des batailles et fut chassé de la partie à 2:55 en période médiane.

Paul-Aimé Morissette, qui est le gouverneur des Voyageurs Junior de Rimouski et qui assume les charges de président de la ligue, essaie de se trouver un publiciste pour sa ligue. Ce dernier aura la responsabilité de fournir aux médias d'information les dernières nouvelles de la ligue. Rares sont ceux qui travaillent bénévolement en 1972, mais il en reste encore...

Réal Fournier, malgré ses nombreuses activités, s'occupe des programmes qui sont vendus aux parties de hockey locales des Feuilles d'Erable de Rimouski de la Ligue Nord-Sud.

Réjean Desrosiers a manqué rarement un exercice pré-saison des Voyageurs de Rimouski. Malgré ses nombreuses occupations, Réjean suivra le plus possible ces derniers quand ils disputeront des parties à l'extérieur. Un sportif mordu des Voyageurs ce Réjean-là.

Roland Beaulieu, le sympathique employé au Colisée local ne manquera presque pas de rencontres de hockey des Feuilles d'Erable (même pendant ces journées de congé). Malgré ses nombreuses heures de travail, le sourire domine sur sa fatigue. Un exemple à suivre pour les personnes qui ne sont pas approchables au Colisée...

Benoit Lavoie, notre président invisible de la Ligue Intermédiaire

de Baseball du Bas Saint-Laurent serait allergique aux chroniqueurs sportifs. On comprend pourquoi les réunions ont lieu sans qu'on soit averti. Il serait mieux pour lui et pour le bien de la ligue qu'il démissionne de son poste de "marionnette"...

Jean Lawson passera une grosse partie de l'hiver au Colisée local en tant que marqueur aux rencontres de hockey des Feuilles d'Erable de Rimouski de la Ligue Nord-Sud et des deux équipes rimouskoises de la Ligue Junior "B" Régionale sans compter les parties et tournois de ballon sur glace...

La formation des Albatros de Rivière-du-Loup de la Ligue Junior "B" Régionale du Bas Saint-Laurent possède à première vue un club ayant des joueurs assez rapides. Les Gilbert Ouellet, Hugues Marquis, Pierre Drolet, Pierre Chénard et Jacques D'Amours seront des joueurs à surveiller devant les filets adverses.

La seule faiblesse notée est devant les filets. Georges Deschênes malgré qu'il ait gardé les buts la saison dernière, manque totalement d'expérience. Son gardien auxiliaire est un nouveau. Il arrive des rangs juvéniles et il sera vraisemblablement André Belzile.

L'arbitre en chef de l'Association du Hockey Amateur du Québec (A.H.A.Q.), Richard Michaud, a pris une partie en charge dernièrement à l'aréna de la Cité des Jeunes de Rivière-du-Loup. Il avait été décidé lors de la réunion des officiels que l'arbitre en chef s'occuperait "UNIQUEMENT" de céder ses hommes aux gilets rayés pour les parties de hockey qui sont attachées à l'A.H.A.Q. dans les villes s'étendant de Rivière-du-Loup à Matane via la Vallée de la Matapédia. Qu'est-ce que l'on ne peut pas faire pour attirer l'attention...

Il n'y avait pas d'annonceur au Colisée de Rimouski lors de la partie de hockey hors-cours entre les Voyageurs et les Bourgeois de la Ligue Junior "B" Régionale du Bas Saint-Laurent. Même si c'est une rencontre hors cédule, les amateurs présents aiment bien savoir les noms des marqueurs des buts et les punitions. Pourtant la saison commence et nous voilà déjà avec des anomalies.

Il y a du sang nouveau dans la Ligue Junior "B" Régionale du Bas Saint-Laurent, les Voyageurs de Rimouski de l'instructeur Saint-Laurent ne disputent aucune rencontre à l'extérieur de Rimouski du 3 au 21 novembre 1972.

D'après la cédule officielle de la Ligue Junior "B" Régionale du Bas Saint-Laurent, les Voyageurs de Rimouski de l'instructeur Saint-Laurent ne disputent aucune rencontre à l'extérieur de Rimouski du 3 au 21 novembre 1972.

QUATRE BUTS DE JULIEN GAGNE

Conduits à l'offensive par Julien Gagné qui a marqué quatre buts, les Castors de Matane ont surpris les Feuilles d'Erable à domicile jeudi dernier au Colisée local par le pointage de 7 à 5.

En plus de Gagné, les autres buts des gagnants appartiennent à Guy Savard, ex-joueur des As d'Amqui de la ligue Junior "B" Régionale du Bas Saint-Laurent la saison dernière, Ghislain Forbes et Rodrigue Tremblay avec un filet chacun. Jean Lebel avec une paire de buts, Réjean

Proulx, Nelson Dubé et Aldège Banville avec un but chacun furent les pointeurs des Feuilles d'Erable de Rimouski. Deux des quatre buts de Gagné ont été enregistrés pendant des punitions mineures à Réjean Hamelin et Robert Forbes en troisième période.

Plus de 1200 amateurs ont assisté à cette rencontre. Les trois étoiles de la partie sont: Julien Gagné des Castors de Matane qui enfila quatre buts. La deuxième

étoile a été décernée à Jean Lebel des Feuilles d'Erable de Rimouski qui compta deux buts pour l'équipe rimouskoise et la troisième au gardien de but des matanais Marcel Labelle qui a repoussé 43 rondelles.

Pour l'équipe des Feuilles d'Erable de Rimouski, il s'agissait d'une deuxième défaite consécutive. Mardi dernier, à l'aréna de Baie-Comeau, les Citadins d'Hauterive l'avaient emporté 8 à 7.

Permis obligatoire dès cette année pour les motoneigistes

A compter du premier décembre 1972, le permis de conduire sera obligatoire pour toutes les personnes qui auront à charge une motoneige. C'est ce que le Ministre des Transports, Monsieur Bernard Pinard a annoncé la semaine dernière à Montréal.

Nul ne pourra désormais conduire une motoneige sans avoir un permis spécial émis à cette fin, à moins qu'il ne détienne déjà un permis de chauffeur ou de conducteur. Les conditions d'obtention et de détention d'un tel permis de conduire ordinaire sauf que le détenteur peut l'obtenir dès l'âge de dix ans. (Pour la motoneige seulement, en ce qui regarde la motocyclette et l'automobile, l'âge demeure le même).

Le ministre Pinard a indiqué que les enfants de 10 ou 11 ans devront circuler ailleurs que sur les chemins publics, avec l'autorisation écrite de leurs parents et TOUJOURS sous la "SURVEILLANCE" d'un adulte. Les jeunes motoneigistes âgés de 12 à 15 ans pourront conduire une motoneige dans les mêmes conditions que précédemment mais la surveillance d'un adulte n'est pas obligatoire.

Les jeunes de 16 et 17 ans sont autorisés à conduire une motoneige en tout endroit permis y compris sur tout sentier établi sur un chemin public.

Des innovations importantes sont contenues dans les règlements sur motoneige. Ainsi, l'immatriculation est obligatoire. Cette "immatriculation" sera en vigueur du 1er mai d'une année au 30 avril de l'année suivante.

La PREUVE de l'immatriculation sera fournie par un décalque collé de chaque côté du capot de la motoneige. Il faut s'attendre aussi que sous peu des décisions seront prises pour que les autoneiges soient assurées

comme tout véhicule qui demande un permis.

D'après les statistiques des deux dernières années, plusieurs personnes ont perdu la vie dans des accidents impliquant leur motoneige contre des automobiles. En saison 1970-71, il y a eu 40 accidents de motoneiges pour un total de 47 victimes tandis qu'en 1971-72, les dossiers font voir 35 accidents avec 40 personnes mortes.

La saison approche à grands pas et on recommande la plus grande prudence au volant de sa motoneige. Les membres de la Sûreté du Québec et les forces policières des municipalités serviront contre les personnes qui seront prises en défaut.

UN MILLION POUR LES MOTONEIGISTES

Le ministre des Transports, Monsieur Bernard Pinard a déclaré qu'un million de dollars seraient consacrés aux différents clubs de motoneigistes.

Cette déclaration a été faite lors d'une réunion du ministre Pinard avec les présidents et directeurs des clubs de motoneigistes réunis au sein de la Fédération Québécoise de la Motoneige à Drummondville.

Le ministre Pinard a poursuivi en disant que le gouvernement a finalement agréé au mérite une recommandation voulant que les clubs de motoneigistes reçoivent une aide financière équivalant à \$60 par mille de sentier aménagé. Il souhaite également que les motoneigistes se regroupent à l'intérieur de ce genre de clubs afin de profiter des nombreux cours de sécurité et de conduite qui y seront dispensés grâce notamment au soutien technique du Service de Sécurité routière. A tous les amateurs de ce sport, soyez prudents et je vous souhaite une bonne saison.



Léopold Robichaud, le gérant-général des Albatros de Rivière-du-Loup de la Ligue Junior "B" Régionale du Bas Saint-Laurent nous a fait connaître son instructeur pour la nouvelle saison qui a débuté dimanche dernier. Il s'agit de Jacques Labrecque de Cabano et il est professeur en éducation physique au CEGEP de Rivière-du-Loup. Jacques succède à ce poste à Léopold Robichaud. Nous lui souhaitons une très bonne saison avec son équipe dans la JUNIOR...

LIGUE
NORD-SUD

EQUIPES:	G.	N.	P.	PTS
MATANE	3	2	0	6
HAUTERIVE	3	2	0	6
RIMOUSKI	2	2	1	5
B. COMEAU	1	3	1	3

HOCKEY

DOSSIER
SPORTIF
avec

Noël Bouchard



Semaine du 25 octobre au 1er novembre

LIGUE NORD-SUD:

Jeudi, 26: Matane à Rimouski
Vendredi, 27: Matane à Baie-Comeau
Dimanche, 29: Rimouski à Hauterive
Dimanche, 29: Baie-Comeau à Matane
Mardi, 31: Baie-Comeau à Hauterive
Mardi, 31: Rimouski à Matane

LIGUE JUNIOR "B" REGIONALE:

Vendredi, 27: As d'Amqui vs Voyageurs, Rimouski
Vendredi, 27: Bourgeois, Paul-Hubert vs Rivière-du-Loup
Dimanche, 29: Voyageurs, Rimouski vs Bourgeois, Paul-Hubert
Dimanche, 29: Rivière-du-Loup vs As d'Amqui
Mardi, 31: Rivière-du-Loup vs Voyageurs, Rimouski

Noël Bouchard

HOCKEY NORD-SUD SAISON 1972-73

OCTOBRE 1972

Jeudi, 26 — Matane vs Rimouski
Vendredi, 27 — Matane vs Baie-Comeau
Dimanche, 29 — Rimouski vs Hauterive
Dimanche, 29 — Baie-Comeau vs Matane
Mardi, 31 — Baie-Comeau vs Hauterive
Mardi, 31 — Rimouski vs Matane

NOVEMBRE 1972

Jeudi, 2 — Hauterive vs Rimouski
Vendredi, 3 — Matane vs Hauterive
Dimanche, 5 — Hauterive vs Matane
Dimanche, 5 — Rimouski vs Baie-Comeau
Mardi, 7 — Matane vs Baie-Comeau
Mardi, 7 — Hauterive vs Rimouski
Vendredi, 10 — Matane vs Hauterive
Dimanche, 12 — Matane vs Baie-Comeau
Dimanche, 12 — Hauterive vs Rimouski
Lundi, 13 — Baie-Comeau vs Rimouski
Mardi, 14 — Rimouski vs Matane
Vendredi, 17 — Rimouski vs Hauterive
Dimanche, 19 — Baie-Comeau vs Rimouski
Dimanche, 19 — Matane vs Hauterive
Mardi, 21 — Matane vs Rimouski
Mardi, 21 — Hauterive vs Baie-Comeau
Vendredi, 24 — Rimouski vs Hauterive
Vendredi, 24 — Baie-Comeau vs Matane
Dimanche, 26 — Hauterive vs Rimouski
Mardi, 28 — Baie-Comeau vs Hauterive
Mardi, 28 — Rimouski vs Matane
Jeudi, 30 — Hauterive vs Rimouski

DECEMBRE 1972

Vendredi, 1er — Matane vs Baie-Comeau
Dimanche, 3 — Rimouski vs Matane
Dimanche, 3 — Baie-Comeau vs Hauterive
Mardi, 5 — Rimouski vs Hauterive
Mardi, 5 — Baie-Comeau vs Matane
Vendredi, 8 — Matane vs Hauterive
Dimanche, 10 — Hauterive vs Baie-Comeau
Dimanche, 10 — Matane vs Rimouski
Mardi, 12 — Hauterive vs Matane
Mardi, 12 — Rimouski vs Baie-Comeau
Vendredi, 15 — Rimouski vs Matane
Vendredi, 15 — Baie-Comeau vs Hauterive
Dimanche, 17 — Baie-Comeau vs Rimouski
Dimanche, 17 — Matane vs Hauterive
Mardi, 19 — Hauterive vs Baie-Comeau
Mardi, 19 — Rimouski vs Matane
Jeudi, 21 — Matane vs Rimouski
Vendredi, 22 — Baie-Comeau vs Hauterive

JANVIER 1973

Vendredi, 5 — Hauterive vs Baie-Comeau
Vendredi, 5 — Rimouski vs Matane
Dimanche, 7 — Matane vs Baie-Comeau
Dimanche, 7 — Hauterive vs Rimouski
Mardi, 9 — Baie-Comeau vs Hauterive
Mardi, 9 — Matane vs Rimouski
Vendredi, 12 — Hauterive vs Matane
Dimanche, 14 — Rimouski vs Matane
Dimanche, 14 — Hauterive vs Baie-Comeau
Mardi, 16 — Rimouski vs Baie-Comeau
Jeudi, 18 — Matane vs Rimouski
Vendredi, 19 — Hauterive vs Matane
Dimanche, 21 — Matane vs Rimouski
Dimanche, 21 — Hauterive vs Baie-Comeau
Mardi, 23 — Baie-Comeau vs Hauterive
Mardi, 23 — Rimouski vs Matane
Jeudi, 25 — Hauterive vs Rimouski
Vendredi, 26 — Matane vs Baie-Comeau
Dimanche, 28 — Baie-Comeau vs Matane
Dimanche, 28 — Rimouski vs Hauterive
Mardi, 30 — Hauterive vs Baie-Comeau
Mardi, 30 — Matane vs Rimouski

FEVRIER 1973

Vendredi, 2 — Baie-Comeau vs Hauterive
Dimanche, 4 — Matane vs Baie-Comeau
Mardi, 6 — Baie-Comeau vs Hauterive
Mardi, 6 — Matane vs Rimouski
Vendredi, 9 — Hauterive vs Matane
Vendredi, 9 — Rimouski vs Baie-Comeau
Dimanche, 11 — Baie-Comeau vs Rimouski
Dimanche, 11 — Matane vs Hauterive
Mardi, 13 — Hauterive vs Baie-Comeau
Mardi, 13 — Rimouski vs Matane
Jeudi, 15 — Baie-Comeau vs Rimouski
Vendredi, 16 — Rimouski vs Baie-Comeau
Dimanche, 18 — Baie-Comeau vs Hauterive
Dimanche, 18 — Rimouski vs Matane
Mardi, 20 — Baie-Comeau vs Matane
Mardi, 20 — Rimouski vs Hauterive
Jeudi, 22 — Matane vs Rimouski
Vendredi, 23 — Hauterive vs Baie-Comeau
Dimanche, 25 — Rimouski vs Baie-Comeau
Dimanche, 25 — Hauterive vs Matane
Mardi, 27 — Baie-Comeau vs Rimouski

MARS 1973

Vendredi, 2 — Baie-Comeau vs Hauterive
Dimanche, 4 — Matane vs Baie-Comeau
Dimanche, 4 — Hauterive vs Rimouski
Mardi, 6 — Baie-Comeau vs Matane
Vendredi, 9 — Hauterive vs Baie-Comeau
Dimanche, 11 — Baie-Comeau vs Matane
Dimanche, 11 — Rimouski vs Hauterive

NOTES SE RAPPORTANT A LA CEDULE

Les parties du lundi et du mardi ont lieu à 20.30 heures.
Les parties du jeudi et du vendredi ont lieu à 21.00 heures.
Les parties du dimanche ont lieu à 19.30 à Hauterive, Matane et Baie-Comeau, à 20.30 heures à Rimouski.

Sixième saison

La Ligue Junior "B" Régionale du Bas St-Laurent a inauguré en fin de semaine sa sixième saison en présentant deux rencontres.

Les Voyageurs de Rimouski ont bien débuté leur saison 72-73 grâce à une victoire de 6 à 1 remportée sur les Albatros de Rivière-du-Loup dimanche après-midi à l'Aréna de la Cité des Jeunes.

Sylvain Lévesque et Arthé Côté ont conduit l'attaque des gagnants avec deux buts chacun. Alain Daigneault et Denis Lepage furent les deux autres pointeurs des Voyageurs.

L'unique filet des Albatros de Rivière-du-Loup appartient à Gilbert Ouellet.

Pendant ce temps à Amqui, les As de l'endroit ont surclassé les Bourgeois du Paul-Hubert 11 à 5 dans une rencontre très rude. L'arbitre en charge a dû sévir pour un total de 130 minutes dont quatre punitions "extrême inconduite de partie". Yvon Roy avec une paire de buts, Jean Beauchemin, Michel Côté et Marc Caron enfilèrent les cinq buts des Bourgeois.

Pour les As d'Amqui, les compteurs furent Robert Vailancourt, Mario Lévesque et Francis D'Amours avec deux buts chacun. Jean-Eudes Lajoie, Gaston Fournier, Marcel-Marie Lévesque, Michel Martel et Pierre Lévesque avec un filet complétèrent la fiche des gagnants.

Stan Mikita et Bob Berry en vedette

Seulement deux joueurs dans toute l'histoire de la Ligue Nationale de Hockey ont réussi à décrocher le championnat des compteurs à quatre reprises et l'un de ces deux as, Stan Mikita, des Black Hawks de Chicago, est déjà en posture pour peut-être enlever un 5e titre. Mikita a remporté le trophée Art Ross en 1963-64, 1964-65, 1966-67 et 1967-68 mais depuis lors, ce sont Phil Esposito et Bobby Orr, les deux as des Bruins de Boston qui se sont partagés le championnat des compteurs. Le champion de tous les temps est toujours Gordie Howe, l'extraordinaire ailier droit du Détroit qui a décroché pas moins de six titres. Mikita, même s'il a manqué une des cinq premières joutes des Hawks est néanmoins en 1ère place chez les compteurs de la LHN après les joutes de la fin de semaine dernière. Il a totalisé 9 points et c'est son meilleur début de saison depuis 1966-67 quand il amassa 11 points au cours de ses quatre premières parties. Stan a déjà amassé 7 assistances et c'est seulement une de moins que le total de 8 réussi par Johnny Bucyk, du Boston, le meneur, qui n'a pu cependant compter un seul but jusqu'ici et qui est au 2e rang chez les compteurs avec trois autres joueurs soit Bob Berry, des Kings de Los Angeles, Gilbert Perreault, du Buffalo et Fred Stanfield, aussi du Boston. Berry, qui a réussi le meilleur début de toute l'histoire des Kings de Los Angeles est le meilleur compteur de buts du circuit avec cinq et c'est presque le tiers du total des Kings. Trois des buts de Berry ont été des buts réussis lors du jeu de puissance de son club et c'est là également le meilleur total de la Nationale jusqu'ici.



Calendrier des parties

Voici les parties cédulées pour les Voyageurs de Rimouski de la Ligue Junior "B" Régionale du Bas Saint-Laurent pour la saison 1972-73... Ne pas oublier la semaine prochaine les joutes des Bourgeois du Paul-Hubert.

NOVEMBRE 1972:

Vendredi, 3: Bourgeois à Rimouski — 20.15 hres
Vendredi, 10: Bourgeois à Rimouski — 20.15 hres
Dimanche, 12: Amqui à Rimouski — 14 heures
Mardi, 14: Bourgeois à Rimouski — 20.15 hres
Samedi, 18: Rivière-du-Loup à Rimouski — 14 heures
Dimanche, 19: Bourgeois à Rimouski — 14 heures
Mardi, 21: à Rivière-du-Loup — 20.15 hres
Vendredi, 24: à Amqui — 21 heures
Mardi, 28: Amqui à Rimouski — 20.15 hres

DECEMBRE 1972:

Vendredi, 1er: Bourgeois à Rimouski — 20.15 hres
Dimanche, 3: à Amqui 20.15 hres
Vendredi, 8: Rivière-du-Loup à Rimouski — 20.15 hres
Mardi, 12: Amqui à Rimouski — 20.15 hres
Vendredi, 15: à Amqui — 21 heures
Dimanche, 17: Partie des ETOILES à Amqui — 14 heures
Mardi, 19: Bourgeois à Rimouski — 20.15 hres
Vendredi, 22: à Rivière-du-Loup — 21 heures
Vendredi, 29: Rivière-du-Loup à Rimouski — 20.15 hres

JANVIER 1973:

Mardi, 9: à Rivière-du-Loup — 20.15 hres
Vendredi, 12: Amqui à Rimouski — 20.15 hres
Dimanche, 14: Rivière-du-Loup à Rimouski — 20.15 hres
Vendredi, 19: Bourgeois à Rimouski — 20.15 heures
Dimanche, 21: à Amqui — 20.15 hres
Mardi, 23: Bourgeois à Rimouski — 20.15 hres
Vendredi, 26: à Rivière-du-Loup — 21 heures
Dimanche, 28: Bourgeois à Rimouski — 20.15 hres

FEVRIER 1973:

Vendredi, 2: à Amqui — 21 heures
Dimanche, 4: à Rivière-du-Loup — 14 heures
Vendredi, 9: Bourgeois à Rimouski — 20.15 hres
Dimanche, 11: Amqui à Rimouski — 14 heures
Vendredi, 16: Rivière-du-Loup à Rimouski — 20.15 hres
Dimanche, 18: Bourgeois à Rimouski — 20.15 hres
Vendredi, 23: Amqui à Rimouski — 20.15 hres
Dimanche, 25: Rivière-du-Loup à Rimouski — 20.15 hres
Mardi, 27: à Amqui — 20.15 hres

MARS 1973:

Vendredi, 2: Bourgeois à Rimouski — 20.15 hres
Dimanche, 4: à Amqui — 20.15 hres
Vendredi, 9: à Rivière-du-Loup — 20.15 hres
Dimanche, 11: Bourgeois à Rimouski — 20.15 hres
Bonne saison aux joueurs, instructeur, au bureau de direction et aux nombreux supporteurs des Voyageurs de Rimouski.
Noël Bouchard

Qui dit que les motoneiges se
ressemblent encore toutes?
La magnifique différence...



skiroule.

Coleman

Voici la motoneige hors pair qui fera pour vous, cette année, toute la différence entre un hiver morne et une saison passionnante. La silhouette profilée de la Skiroule réalise deux objectifs: une esthétique éblouissante et un centre de gravité bas... d'où une meilleure maîtrise... plus d'acrobaties à faire dans les virages. Le capot inférieur se relève en une belle courbe qui procure un meilleur dégagement au-dessus des tas de neige. La seule chose qui mord dans la neige de toute la puissance du moteur Sachs fiable et endurant, est l'épaisse chenille exclusive à Skiroule. Cette année, ne manquez donc pas la chance de vous distinguer vous aussi!

RIMOUSKI CHAIN SAW INC.

333 de la Cathédrale — RIMOUSKI

Gérard Labonté,
prop.
723-5132

LA
PUBLICITE
DANS
LE
RIMOUSKOIS
EST
LA
PLUS
PAYANTE
DE
VOTRE
REGION

10,300
COPIES
SONT
DISTRIBUEES
GRATUITEMENT
CHAQUE
SEMAINE
DANS

10,300
FAMILLES
SOIT
ENVIRON
65000
LECTEURS
DE LA
REGION
ETENDUE
ENTRE
ST-FABIEN
et
MONT-JOLI
COMPRENANT
LE
**GRAND
RIMOUSKI**

•
VOYEZ
NOTRE
PUBLICITAIRE
**GEORGES
ST-PIERRE**
OU SIGNEZ
723-2571

•
APRES 6 h. P.M.
724-4735

Le coût de la vie

Le Parti progressiste-conservateur souligne l'érosion constante du pouvoir d'achat du dollar canadien qui nuit à tous les citoyens du pays. Un gouvernement Stanfield établira immédiatement des politiques économiques et sociales destinées à réduire l'inflation, et à réparer les dommages qu'elle inflige à des millions de Canadiens.

Nous devons absolument contrôler le prix de la nourriture et du logis, qui ont connu l'an dernier une escalade exorbitante. L'imposition de mesures restrictives temporaires s'avèrera une solution nécessaire en cas d'urgence, si le niveau des prix continue de s'élever, précipitant ainsi la spirale inflationniste.

Le parti progressiste-conservateur renie tout à fait l'usage cruel qui consiste à créer le chômage de façon délibérée afin de combattre l'inflation. Cette solution d'échange s'avère simpliste et dépassée, et ne saurait s'insérer dans le contexte humanitaire de la société d'aujourd'hui. Le gouvernement Trudeau a délibérément ralenti les rouages de l'économie, mais cet effort infructueux n'a pas ralenti l'inflation. Au contraire cette dernière, tout comme le chômage, ont poursuivi leur escalade. Il est impensable qu'une politique tellement désastreuse connaisse un lendemain; notre parti ne saurait croire qu'un gouvernement fédéral puisse abandonner les personnes incapables de subvenir à leurs propres besoins et dont le niveau de vie se détériore progressivement à cause de l'inflation.

La décence élémentaire ainsi que la justice sociale exigent toutes deux qu'on prenne des moyens immédiats afin de secourir les citoyens qui ont subi le rissac de l'augmentation des prix; nous pensons ici aux personnes à leur retraite, et aux gens qui dépendent de revenus fixes.

Notre chef national, Robert Stanfield, s'est engagé à augmenter les pensions de vieillesse dès qu'il aura formé un gouvernement; elles relèveront à l'avenir directement du coût de la vie, afin de fournir à ceux qui les reçoivent une compensation immédiate, et une garantie d'avenir. M. Stanfield s'est de plus engagé à réduire l'impôt sur le revenu des particuliers. L'effet de telles réductions serait évidemment anti-inflationniste. Le gouvernement Trudeau propose d'augmenter ces impôts dès le 1er janvier, provoquant ainsi les effets contraires. Les Canadiens auront tendance à vouloir se protéger contre ces augmentations d'impôt en augmentant te et dépassée, et ne saurait s'insérer dans le contexte humanitaire de la société d'aujourd'hui. Le gouvernement Trudeau propose d'augmenter ces impôts dès le 1er janvier, provoquant ainsi les effets contraires. Les Canadiens auront tendance à vouloir se protéger contre ces augmentations d'impôt en augmentant te et dépassée, et ne saurait s'insérer dans le contexte humanitaire de la société d'aujourd'hui.

M. Stanfield, a aussi suggéré deux façons par lesquelles le gouvernement du Canada, sous ses directives, prouvera sa sincérité en donnant l'exemple dans la lutte contre l'inflation.

Dans un premier temps, un gouvernement Stanfield apportera des amendements au système d'imposition affectant les individus, de façon à ce que l'inflation n'accroisse aucunement le taux de l'impôt sur le revenu qui grève les Canadiens. Le gouvernement actuel profite de l'inflation plutôt qu'il ne la combat, lorsqu'il en retire des revenus accrus. En vertu des propositions de M. Stanfield, le pouvoir d'achat réel demeure dans les mains des consommateurs, et non dans les coffres du fédéral, qui profite d'un accroissement automa-

tique de ses revenus qu'on ne peut immédiatement remarquer.

De plus, un gouvernement Stanfield limitera ses dépenses, et fera en sorte que ses actions n'encouragent aucunement des tendances inflationnistes. Au même titre, il prendra les dispositions nécessaires afin d'éliminer les inefficacités et les dépenses inutiles que connaissent tous les ministères. A cette fin, il accordera une autorité accrue à l'auditeur général, afin de lui permettre d'examiner d'un oeil attentif toutes les dépenses du gouvernement visant à réduire l'inefficacité et le gaspillage.

En vue de renforcer ces politiques anti-inflationnistes, un gouvernement progressiste-conservateur accordera la priorité au développement d'un programme de restrictions qui soit efficace. Il suscitera ainsi la participation active du monde du travail et du monde des affaires.

L'échec essuyé par le gouvernement dans sa lutte contre l'inflation a provoqué un manque de confiance de la part du public, et la méfiance du monde des affaires et du travail. Plus spécifiquement, le gouvernement n'a pas réussi à obtenir au moment voulu la coopération du monde du travail; ce dernier fut ensuite accusé par le gouvernement d'avoir été responsable de l'échec de ses politiques.

Un gouvernement progressiste-conservateur se fait fort de regagner la confiance du public en adoptant des politiques soutenues qui auront été mises sur pied après une consultation de l'ensemble de la société.

Le coût de la nourriture s'est accru dans une proportion de 10% depuis septembre dernier. Dès qu'il aura accepté le poste de Premier ministre, Robert Stanfield se propose de rencontrer les représentants du secteur alimentaire de tous les niveaux, ainsi que les représentants de l'industrie agricole, et ceci afin de préciser quelles sont les causes de cette augmentation. Des mesures appropriées seront prises à la suite de cette discussion. Un programme de restrictions temporaires pourrait voir le jour; on pourrait d'autre part limiter temporairement le prix de certains produits élémentaires, en adjoignant un programme d'appui dont le but serait d'assurer la disponibilité de tels produits. Compte tenu de la multitude d'attaques et de contre-attaques qui ont suivi les augmentations des prix alimentaires, la tenue d'une enquête publique ou parlementaire à ce propos pourrait une fois pour toutes trouver les explications qui s'imposent.

Le coût du logement s'accroît rapidement lui aussi. Un gouvernement progressiste-conservateur adopterait immédiatement deux programmes pour régler ce problème. Il éliminerait la taxe de vente de 11% sur les matériaux de construction, et créerait un fonds fédéral de 100 millions de dollars, dont l'utilisation régionale pourrait faciliter la création d'institutions pouvant acquérir des propriétés à des fins résidentielles. Etant donné que le coût des terrains s'est tellement accru, de telles dispositions s'imposent.

Notre parti croit que dans une certaine mesure, l'inflation soit inévitable au Canada si nos partenaires commerciaux en souffrent; nous devons cependant suivre leur exemple dans la lutte contre l'inflation. Nous avons tout à fait retenu le principe qu'une telle lutte doit se livrer en donnant l'exemple, sans pour cela sacrifier ni les emplois ni la justice.

Avis aux automobilistes

Nous connaissons d'ici un certain temps les rigueurs de l'hiver et tous les inconvénients qui l'accompagnent.

Je tiens à rappeler à tous les automobilistes qu'en vertu des dispositions du règlement 508 de la Cité de Rimouski, le stationnement des véhicules dans les rues de la Cité, est limité à trente (30) minutes à partir de minuit jusqu'à sept heures du matin, à moins d'indications contraires.

Afin de faciliter la tâche aux équipes préposées à l'enlèvement de la neige, tous et chacun se

doivent de coopérer en se conformant à ce règlement, sans quoi les constables municipaux devront sévir rigoureusement contre les délinquants.

Tout agent de police est autorisé à déplacer ou à faire déplacer, aux frais du propriétaire, tout véhicule stationnant, soit à un endroit où la chose est prohibée ou en contravention à un règlement de circulation ou pour des raisons spéciales.

Yvon Desrosiers
Directeur de la Sécurité municipale

DIRECTEUR GENERAL DU CONSEIL REGIONAL DE LA SANTE ET DES SERVICES SOCIAUX

Région # 1 — Bas St-Laurent et Gaspésie

LE POSTE :

Administrateur expérimenté pouvant animer et coordonner l'ensemble des activités régionales touchant tous les services de santé et services sociaux.

RESPONSABILITES DU POSTE :

1— Animation.

- Agir en tant que promoteur, surveillant et animateur des activités du Conseil;
- Participer à la préparation et à l'exécution de projets suscitant l'intérêt de la population pour les services de santé et les services sociaux;
- Favoriser une participation accrue au fonctionnement et à l'administration des établissements.

2— Coordination

- Exploiter les meilleurs moyens d'accroître l'efficacité des services et les adapter aux politiques en vigueur;
- Assurer la collaboration des établissements aux projets régionaux menant à une meilleure utilisation des services dans la région;
- Conseiller les établissements dans l'élaboration de leurs programmes respectifs;
- Systématiser les moyens de communication entre le public, le Conseil, les établissements et le Ministère.

3— Administration

- Diriger et coordonner l'administration du Conseil;
- Préparer à l'intention du Conseil d'administration un plan d'organisation annuel ainsi que les règles et procédures administratives;
- Participer à la préparation du rapport annuel au Ministère;
- Assumer la responsabilité de la gestion courante, contrôler la qualité du travail et en assumer la supervision;
- Présenter les rapports périodiques requis par le Conseil d'Administration.

QUALIFICATIONS REQUISES :

Diplôme universitaire en sciences administratives ou en sciences de l'homme.

REMUNERATION :

Selon les normes du ministère des Affaires Sociales.

INSCRIPTION :

Faire parvenir demande d'emploi et curriculum vitae à l'adresse suivante :

Monsieur Denis Poirier,
Centre d'Etudes Universitaires
de Rimouski,
300, des Ursulines,
Rimouski, Québec.
avant le 16 novembre 1972

OUVERTURE DE LA SEMAINE DES CAISSES POPULAIRES

Discours prononcé par M. M. Georges Bouchard, lors de l'ouverture officielle de la Semaine des Caisse Pop, au Siège social de l'Union Régionale des Caisse populaires de Rimouski qui se tenait du 16 au 20 octobre.

Messieurs les invités,
Messieurs les journalistes,

C'est avec un grand plaisir que je vous salue tous, pour l'ouverture de la Semaine des Caisse Pop. Nous apprécions beaucoup, au Conseil d'administration, votre participation à cette conférence de presse.

La réunion est convoquée pour souligner la semaine de la Caisse Pop. Dans Québec, une semaine, ce n'est pas trop pour prendre une conscience accrue des valeurs humaines et sociales que les Caisse populaires servent depuis 72 ans. Au Canada, aux Etats-Unis et au Mexi-

que, on se limite au 3e jeudi d'octobre pour marquer cet événement et consacrer cette journée aux coopératives d'épargne et de crédit.

C'est notre façon de rendre hommage à Alphonse Desjardins, créateur de la 1ère Caisse Populaire en décembre 1900.

En 1900, la Caisse populaire, c'était une petite coopérative d'épargne et de crédit, se limitant à une paroisse, s'administrant localement, du mieux possible, afin de créer un réservoir d'épargne, pour le bénéfice des pauvres gens exploités par des avaricieux, comme le répétait le Commandeur Alphonse Desjardins.

Aujourd'hui, la Caisse Populaire, c'est toujours une coopérative d'épargne et de crédit qui continue de recueillir des épargnes pour en distribuer la majeure partie à des emprunteurs,

avec des conditions avantageuses.

Ce n'est plus nécessairement une institution paroissiale; tout le monde sait l'éclatement des limites paroissiales, dans tous les domaines.

L'administration demeure locale, mais l'appui d'une Union Régionale et d'une Fédération s'ajoute et permet de mieux diriger.

Permettez-moi de vous signaler que l'Union Régionale (il y en a dix dans la province) voit, par ses services techniques, à la fondation de nouvelles Caisse, elle surveille les opérations des Caisse, entraîne leur personnel, conseille en tenue comptable, en préparation de rapports, particulièrement pour le service gouvernemental de l'impôt et le Ministère des Institutions financières, compagnies et coopératives.

Le service d'éducation de l'Union Régionale s'occupe de la formation coopérative et économique des administrateurs, des commissaires de crédit, des surveillants et du personnel des Caisse Populaires. Il prolonge son action auprès des membres, lors des assemblées générales annuelles, et par des messages télédiffusés ou radiodiffusés.

Il atteint le grand public, en collaborant avec les Commissions Scolaires Régionales dans la diffusion de certains cours économiques.

Une section du service d'éducation est également réservée à la protection des intérêts des consommateurs.

L'Union Régionale compte également un service du personnel dont la tâche est de procéder au classement des demandes d'emploi, à leur étude et à l'engagement du personnel. Tous les problèmes concernant le personnel, qu'il s'agisse de bénéfices sociaux, ou autres, relèvent également de sa compétence. Les mêmes services sont également mis à la disposition des Caisse Populaires du Territoire.

Il y a de plus à l'Union Régionale, un service financier qui administre l'argent qui est déposé par les Caisse Populaires à l'Union Régionale, dont une bonne partie, est constituée par les surplus d'encaisses des Caisse Populaires pour servir à constituer un fonds commun de placement.

Pour beaucoup de gens qui se demandent qu'est-ce qui se passe à l'intérieur de la bâtisse jaune de l'Union Régionale, je crois que l'on peut simplifier la réponse en disant que l'Union Régionale est la Caisse des Caisse Populaires d'une région et c'est la raison pour laquelle les services mentionnés ci-dessus existent. Sans entrer dans les détails, comme je viens de le faire pour les services de notre Union Régionale, je vous signalerai que la Fédération des Caisse Populaires maintient les services suivants, en étroite collaboration avec les 10 Unions Régionales: financier, secrétariat, personnel, inspection, éducation, recherche et statistiques, immeubles, informatique, technique et propagande.

Il semble peut-être y avoir dédoublement de services mais il n'en est rien: le rôle de la Fédération, c'est d'unifier la doctrine coopérative et les techniques d'opérations sur le plan provincial.

Par contre, l'Union Régionale voit à la réalisation d'une unité de doctrine coopérative et assure une technique uniforme sur un territoire plus petit, tout en tenant compte des particularités régionales ou locales.

L'essence de la Caisse Populaire est demeurée la même depuis 1900, mais son image extérieure est sensiblement modifiée par suite d'une adaptation continue aux changements sociaux et technologiques, afin que les services correspondent mieux

aux besoins des membres.

C'est pour cela que les opérations qui s'effectuent dans nos Caisse Populaires aujourd'hui sont beaucoup plus nombreuses et différentes de celles d'autrefois, même si les intérêts à protéger chez les membres n'ont pas changé substantiellement.

De nombreuses initiatives sont venues de la part de nos Caisse populaires, pour rendre service à leurs sociétaires. Elles étaient assez valables pour que d'autres institutions financières se décident à les mettre en pratique, chez elles. Permettez-moi d'en citer quelques-unes plus spécialement: le remboursement des prêts hypothécaires ou personnels par mensualité est devenu chose courante depuis que les Caisse populaires les ont utilisés avec avantage; l'assurance-vie prêt et l'assurance-vie épargne ont également été instaurées chez nous par les Caisse populaires; ce sont les Caisse Populaires qui ont débuté dans les séries éducatives concernant l'économie, à la télévision.

L'éducation à la consommation a également origine dans nos Caisse populaires.

Le système intégré des Caisse Populaires, communément appelé SIC, a été mis en application pour la première fois, au Québec, par les Caisse populaires. Ce sont elles qui ont confié les premières, la tenue de la majeure partie de leur comptabilité par un ordinateur situé à distance.

Une nouvelle initiative toute récente celle-là, a été la fondation de la Caisse Populaire Laurier à Québec. C'est là que sont groupés, en plus des services habituels de la Caisse Populaire, une gamme d'activités relevant de la finance, de l'assurance, de la fiducie, sans compter une éducation audio-visuelle distribuée sur place en plus de consultations morales ou autres dont peuvent bénéficier les membres.

Cette initiative est encore jeune, n'ayant qu'un mois d'existence, mais vous pouvez être assurés qu'en plus des Caisse populaires, les autres institutions financières s'y intéressent grandement.

Pour mieux servir leurs membres et le public, les Caisse populaires ont fondé ou acquis d'autres institutions, comme le souhaitait et désirait même le faire lui-même le fondateur des Caisse populaires, Monsieur Desjardins. Elles ont également entré dans le champ du développement économique et industriel du Québec lors de certaines acquisitions d'entreprises productives.

Qu'il me suffise de vous signaler que la Société d'Assurance des Caisse Populaires, l'Assurance-Vie Desjardins, la Sauvegarde, la Fiducie du Québec, la Sécurité, l'Association coopérative Desjardins, l'Institut coopératif Desjardins, les Placements Collectifs et Vachon Inc. constituent les compagnies acquises ou fondées depuis quelques années. Vachon Inc. est une compagnie de gestion qui groupe trois autres compagnies, soit Vachon, fabricant de gâteaux, les produits Diamant, fabricants de beurres d'essence différente, de confiture, de conserverie, et les biscuits Lido.

Depuis jeudi dernier, une nouvelle entreprise a été acquise par Vachon Inc. et il s'agit de Vaillancourt Inc., fabricant de gâteaux et de pain. Cette dernière entreprise opère également des magasins où l'on vend de la confiserie.

Les Caisse populaires et toutes les compagnies que je viens de mentionner ci-dessus, se désignent généralement sous le nom suivant: Mouvement des Caisse Populaires Desjardins dont l'actif était, au 31 décembre (Suite à la page 15)

IMPRIMERIE BLAIS LTÉE

NOUS IMPRIMONS DE TOUT :

- Enveloppes
- Chèques
- Entêtes de lettres
- Faire-part
- Cartes d'invitation de toutes sortes
- Cartes de membres
- Etats de compte
- Revues
- Journaux
- Circulaires
- Formules réglées
- Menus
- Factures
- Etc., etc.

Nos
spécialités :

**COPIES DE
PLANS A
L'OZALID**

PHOTOCOPIES
(service immédiat)

Un service ULTRA-RAPIDE
grâce à une équipe des plus
compétentes.

Des prix qui n'ont d'égale
que la qualité du travail.

Le journal
LE RIMOUSKOIS
est imprimé
à nos ateliers

IMPRIMERIE BLAIS LTÉE

Gaétan Ouellet, prop.

212 Cathédrale

RIMOUSKI

TEL :

7 2 3 - 2 1 8 8

On l'aime bien gros



Le vrai de vrai
aux épaules larges
comme autrefois

le gros gin HENKES

169 D \$2.35 / E \$5.45 / F \$8.30

LE 30 OCTOBRE PROCHAIN appuyons le candidat officiel du Crédit Social dans Rimouski **M. EUDORE ALLARD**

LE COMITÉ DU PARTI EST SITUÉ À
LA SALLE DU PALAIS DES QUILLES
À RIMOUSKI - EST
Tél. 723-9861



M. EUDORE ALLARD

Partie du programme du Crédit Social du Canada

DROITS LINGUISTIQUES

Le Parti Crédit Social du Canada est d'avis que tous les Canadiens ont droit de communiquer avec leur gouvernement en français ou en anglais selon leur préférence. Sous l'administration fédérale le gouvernement doit assurer ce droit linguistique à tous les citoyens.

LES 4 PRINCIPES DU CRÉDIT SOCIAL :

- 1-** L'ÊTRE HUMAIN EST LA CRÉATURE VERS LAQUELLE DOIT ÊTRE CENTRÉE TOUTE SOCIÉTÉ ORGANISÉE : Puisque l'homme est la créature maîtresse sur cette planète, il a des droits indéniables sur tous les biens, et ceux-ci doivent être respectés et sauvegardés intégralement pour satisfaire ses besoins primaires et secondaires.
- 2-** LE GOUVERNEMENT DOIT SERVIR L'HOMME
Le rôle d'un gouvernement élu et responsable est de fournir au peuple les résultats qu'il désire dans l'administration des affaires publiques, en autant qu'ils soient physiquement possibles et moralement souhaitables.
- 3-** LIBERTÉ ET SÉCURITÉ
Tout homme doit avoir la possibilité de choisir librement parmi des choses moralement bonnes. La sécurité économique ne doit pas être une entrave à l'exercice de cette liberté; elle doit, au contraire, en favoriser l'expression entière.
- 4-** IL FAUT RENDRE FINANCIÈREMENT POSSIBLES LES CHOSES PHYSIQUEMENT RÉALISABLES : Tout ce qui est moralement souhaitable et physiquement réalisable doit devenir financièrement possible.

POLITIQUES GOUVERNEMENTALES

AFFAIRES EXTÉRIEURES

Le Parti Crédit social du Canada croit que la politique extérieure d'un pays doit s'élaborer d'une façon logique et être appliquée d'une façon constante. La reconnaissance des pays étrangers doit se fonder sur des principes appliqués uniformément.

À moins de directives contraires du Parlement, la reconnaissance "de facto" sera acquise par tout gouvernement élu démocratiquement.

Le Parti Crédit social s'oppose à toute forme de totalitarisme. Il s'engage à favoriser l'expansion de la démocratie dans le monde par tous les moyens pacifiques.

Le Canada doit assumer sa part de responsabilités pour assurer le bien-être et le développement de la communauté mondiale. De façon générale, l'aide extérieure doit prendre la forme d'une assistance technique et matérielle.

AGRICULTURE

Le Crédit social considère les agriculteurs comme les nourriciers du pays. Pour cette raison, un gouvernement créditiste les encouragera et les protégera par des mesures justes, saines et progressives, pour qu'ils occupent dans la société le rang qu'ils méritent.

Nous croyons que les services et les politiques de prêts de la Société de Crédit agricole et des autres organes gouvernementaux devront être ajustés afin de permettre aux milliers de cultivateurs qui ne peuvent présentement utiliser ces services, de le faire à l'avenir.

Un gouvernement du Crédit Social mettra à la disposition des provinces les moyens financiers nécessaires afin qu'elles assument pleinement leurs responsabilités constitutionnelles sans ingérence du Fédéral.

DROITS PROVINCIAUX

SÉCURITÉ SOCIALE

Le Crédit Social remplacera progressivement les programmes gouvernementaux actuels de bien-être par ce programme de sécurité sociale et économique.

PRESTATIONS DE SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE

Tout canadien âgé de plus de 18 ans \$1,200
Par enfant \$250
(par année)

Ces prestations sont versées indépendamment du salaire.

INVALIDES :

Par mois \$200
Pour le conjoint \$150
Total des prestations \$350

EXEMPTIONS D'IMPÔT :

Couple marié \$5,000
Célibataire \$2,500
Par enfant \$500
(par année)

PENSION DE VIEILLESSE

Par mois \$200
Pour le conjoint \$150
Total des prestations : \$350

Dans le cas de couples, toutes les prestations seront payées dès que l'un des conjoints aura atteint l'âge de la retraite. (60 ans)

VEUVE VEUF (avec enfants) :

Par mois \$200
Par enfant et par an \$250
En remplacement des prestations actuelles.

S'il est entendu que le niveau des prestations est le même, le gouvernement créditiste accepterait d'administrer le programme ci-dessus par l'entremise des gouvernements provinciaux désireux de répartir eux-mêmes ces allocations.

**GRANDE ASSEMBLÉE DE CAMILLE SAMSON, MERCREDI SOIR, LE 25
À 20.00 HEURES EN LA SALLE PAROISSIALE DE STE-AGNÈS**

Projet de quai public à Dalhousie

Le trafic maritime des denrées et des produits de base s'est continuellement accru dans cette région du Nouveau-Brunswick. Il a prouvé de plus en plus clair à l'Administration fédérale qu'il fallait augmenter de façon appréciable les installations portuaires publiques de la Baie des Chaleurs.

Par suite des études effectuées par le ministère des Travaux publics et les divers groupes intéressés, l'Administration fédérale représentée par le ministère des Transports et la Compagnie internationale de papier du Nouveau-Brunswick ont conclu un accord visant la construction d'un nouveau quai public d'ex-

pédition et d'un hangar de transit, à Dalhousie (N.B.).

Etant donné sa situation géographique à la tête de la navigation en eau profonde de la Baie des Chaleurs, Dalhousie a pendant longtemps, été un endroit idéal pour l'expédition des marchandises. La Compagnie internationale de papier du Nouveau-Brunswick, une filiale de la Compagnie internationale de Papier du Canada, expédie actuellement, de ces installations de Dalhousie, au-delà de 200,000 tonnes de papier journal par année.

Toutefois, le quai et le hangar de la Compagnie, vu leur vétusté et leurs petites dimensions, sont maintenant périmés. L'adoption par la C.I.P.N.B. de la manutention horizontale pour l'expédition du papier journal fait ressortir davantage l'inefficacité des installations existantes. Bien que pareille initiative vise surtout à permettre à la compagnie d'exercer une plus forte concurrence, elle ne servira à rien à moins que les installations portuaires ne soient améliorées. On prévoit que près de 30 p. 100 des marchandises diverses expédiées comporteront des cargaisons de bois de construction, de pommes de terre, d'automobiles et de divers autres genres. L'Administration fédérale a choisi Dalhousie pour y aménager des quais supplémentaires en se fondant sur les données de la Commission industrielle de la Côte-Nord qui représentait alors Campbellton, Tidehead et Dalhousie. Les habitants du secteur eux-mêmes, par l'entremise de cette Commission, assumaient effectivement la responsabilité de la décision. Mis à part les intérêts

particuliers, il a été décidé d'aménager les installations portuaires à Dalhousie afin de répondre au besoin grandissant d'un port en eau profonde rentable et pratique qui puisse servir toute la région du Nord du Nouveau-Brunswick.

La convention passée entre la Compagnie internationale de papier du Nouveau-Brunswick et l'Administration fédérale mettra fin à la dépense annuelle de \$80,000 que représentait le dragage du port de Campbellton, situé à une distance de 20 milles en amont de Dalhousie, dragage qui s'imposait afin que ce port en eau profonde puisse continuer de desservir la collectivité. Toutefois, le port de Campbellton continuera de desservir les armateurs qui sont satisfaits de la profondeur du chenal naturel et des postes à quai.

Un facteur important qui a influé sur la décision se traduit par le fait que la C.I.P.N.B. emploie quelque 1,200 hommes à l'usine et 800 autres pour l'exploitation forestière, étant ainsi le plus gros employeur de la province et influant de ce fait, de façon très décisive sur l'économie de la région. Effectivement, sans la présence des usines, Dalhousie telle qu'elle est maintenant cesserait d'exister. Aux yeux du Gouvernement fédéral, il devenait donc d'une importance capitale pour pareille industrie de base de recevoir l'aide qui lui permette de demeurer concurrentielle et d'ainsi assurer un revenu à des milliers de travailleurs et de familles du Nord du Nouveau-Brunswick.

Le quai que l'on projette d'aménager à Dalhousie assurera des postes à quai sur une longueur de 700 pieds, une profondeur de 32 pieds et un hangar de transit d'une superficie de 80,000 pieds carrés, le tout au coût de 4.8 millions de dollars.

La Compagnie internationale de papier du Nouveau-Brunswick paiera \$1 la tonne par année dans le cas des 200,000 premières tonnes de ses produits qu'elle expédiera par voie maritime et, par la suite, le tarif établi par le ministère des Transports dans le cas des tonnes supplémentaires, ce qui, au cours des années, contribuera grandement à rembourser le trésor public de la dépense qui s'impose maintenant.

(Suite de la page 13)

Caisses Populaires

bre dernier, de 3 milliards 29 millions de dollars. Parmi cet actif, il y a lieu de mentionner un milliard cinq cents millions (\$1,500,000,000.00) prêté aux Québécois, soit par les Caisses Populaires, soit par les compagnies et 1 milliard 65 millions de dollars en placements dont \$979,000,000.00 de dollars en obligation et \$86,000,000.00 de dollars en actions.

Des chiffres démontrent l'importance économique du Mouvement, mais ils ne doivent pas nous faire oublier que la promotion humaine au point de vue socio-économique prime davantage et demeure notre considération première.

Permettez-moi ici, de rendre un hommage particulier au Commandeur Alphonse Desjardins et à tous ceux qui se sont dévoués depuis, 1900, pour le plus grand bien de nos Caisses Populaires. N'oubliez pas que ces gens-là, si l'on excepte le gérant, ont tous oeuvré gratuitement à l'intérieur de nos commissions. Ce sont le Conseil d'administration, la Commission de crédit et le Conseil de Surveillance. Nous sommes conscients que tout

n'est pas parfait mais soyez assurés que nous tentons toujours de suivre l'évolution qui court à pas de géant et que nous sommes grandement ouverts à toute critique constructive.

Voilà messieurs, le message que tenait à vous transmettre l'Union Régionale des Caisses Populaires Desjardins du Diocèse de Rimouski, à l'occasion de la Semaine des Caisses Pop., avec l'espoir que la Caisse locale et surtout l'Union Régionale seront encore mieux connues. Nous comptons sur vous pour diffuser ce que nous vous avons appris ou signalé dans ce message.

Je vous remercie encore une fois de votre présence qui manifeste votre intérêt pour la cause de notre population québécoise.

Georges-A Bouchard
Président.

A l'Imprimerie Blais
c'est parfait !

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF HAUTERIVE
NO : 5491-D

SUPERIOR COURT

(Divorce Division)
Marie Stella BERUBE

Petitioner,

—VS—

Pierre Julien GAGNE

Respondent.

ORDER

BY THE ORDER OF THE COURT:

The Respondent Pierre-Julien GAGNE is hereby called upon to appear within forty (40) days following the first publication in the Rimouskois published in English in the district of Hauterive (Twice).

A copy of the Divorce Petition has been left for him at the office of the Divorce Registration of Quebec.

AND FURTHER TAKE NOTICE that in default of your service and filing such appearance or contestation within the time prescribed above, the Petition may proceed here in by default and a divorce degree and other relief may be granted without notice to you.

Quebec, October 13 1972

(S) MAURICE Gobeil
Divorce Registrar Adj.

YVAN GARNEAU

ARPENTEUR - GEOMETRE

202, de la Cathédrale, Rimouski
Tél. bureau et résidence : 723-3214

(jno)

AMEUBLEMENT DE BUREAU SUR CATALOGUE

Robert Côté Enr.

FOURNITURE DE BUREAU - ARTICLES DE CLASSE

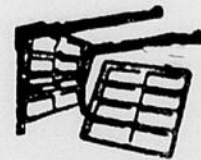
PAPETERIE

est, St-Jean-Baptiste

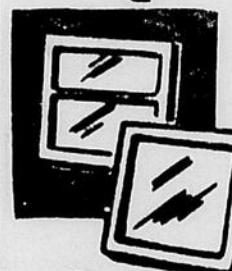
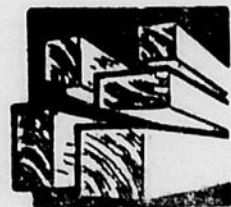
Rimouski

723-3066

**Vous voulez
vous construire,
CONSULTEZ:
Gérard Morin**



BOIS et
MATERIAUX
de construction



Manufacturier
de PORTES
et CHASSIS



RENDEZ-VOUS DONC CHEZ

Gérard Morin

Téléphone : 723-5936

RIMOUSKI 174, 2e RUE

Économisez!

de Rimouski à:

Montréal	\$11.80	Ottawa	\$13.80
Rivière-du-Loup	\$2.90	Toronto	\$18.50
Québec (Lévis)	\$6.80	Winnipeg	\$39.00
Drummondville	\$9.30	Edmonton	\$56.00
Gaspé	\$10.80	Vancouver	\$73.00

**Voyagez par le CN
maintenant!**

Ce sont là des exemples du tarif Rouge (aubaine) du CN. Le prix des places de voiture-lits, qui comprend les repas, est également attrayant. Consultez votre agent de voyages ou un bureau de ventes voyageurs du CN sur les tarifs Rouge, Blanc et Bleu.



DES ÉCONOMIES PLEIN LES BRAS !

CIGARETTES TOUTES MARQUES

Courtes 4.59 Longues 4.69
carton carton

POULET

FRAIS
ou
congelés
Chapons

.53

Canada Cat. A
5 à 6 lbs
LA LB



SMOKED MEAT

"COORSH" — 4 ppts 2 oz

.95

Saucisses fraîches

"Bilopage"
LA LIVRE **.69**

Jambon 1/2 cottage

"Bilopage"
LA LIVRE **.99**

Tourtières

"Bilopage"
16 oz **.85**

Boeuf frais

HACHE
LA LIVRE **.73**

Porc haché pour
ragoût et
tourtière lb **.83**

Epaule de porc
Frais mex
de 3 à 4 lbs lb **.63**



Boeuf pour ragoût
maigre
et désossé lb **.98**

A VOS DEUX MARCHES GEM A RIMOUSKI :

Magasin Amiot Inc.

Tél. : 723-4245

162 LAVOIE

RIMOUSKI

BIERE
PORTER
et
CIDRE

L'Epicerie Royale Enr.

Propriétaire : Conrad Rioux

Tél. : 724-4169

505, ST-GERMAIN

RIMOUSKI-EST

PAPIER DE TOILETTE

"CACHEMIRE" — 4 roul.

.59

MOUCHOIRS de papier

"SCOTTIES" Bte de 400 feuilles

.35

ESSUIE-TOUT

"SCOTT"

2 rlx

.59



CÉLERI

Californie No 1

Grosneur
24
LE PIED

.33

CHOUX VERTS

Culture du
Québec lb

.09

CHAMPIGNONS

"Waterloo"

Frais
Bte 1/2 lb

.45

PAMPLEMOUSSE

FLORIDE No 1

Grosneur 48
6 POUR

.69

BANANES

"DOLE"

Mûries
à point
LA LIVRE

.12



RAISINS ROUGES 'Empereur'

No 1 — Californie — LA LB

.37

Pois verts "Aylmer"

Bte 19 oz

.27

Blé d'Inde en crème

ou fèves jaunes coupées
"Aylmer" — Bte 19 oz

.25

Thé "Salada"

Bte de 60 sachets

.84

Cocoa "Fry"

Bte de 1 lb

.79

Shortening

"CRISCO" — Bte 3 lbs

1.29

Graisse pur lard

"Tenderflake" — 2 lbs

.53

Farine "PURITY"

Sac de 7 lbs

.69

Détergents en poudre

"Punch" Format familial

1.79

SPIC & SPAN

FORMAT GEANT

1.49

Choc. ass. Lowney's

Bte de
12 oz

aux cerises
Bte 14 oz

.99

1.09

Pâte dentifrice

"CREST" Form. Familial

.99

Biscuits "Christie"

Social Tea — 14 oz

.47

Patates Chips

"Hostess" 20 sacs de .05

.89

Crème glacée Pol-R

Format 3 chopines

.59

Eau de Javel

"GRAD" Gallon 128 oz

.58

LAIT INSTANT

"PRIMUS"

Bte 3 lbs

1.43

OLIVES FARCIES

"GATTUSO"

Jarre 15 oz

.87

BEURRE

No 1
"GEM" LA LB **.69**

Cristaux à l'orange

Sun up 5 Env.
3 1/4 oz **.69**

EAU MINÉRALE

"Célestins"
Bout. 32 oz **.49**

Jus de tomates

Libby 2 Btes 19 oz **.39**

Tomates de choix

Libby Bte 28 oz **.37**

Nescafé

Jarre 10 oz
plus
2 oz gratis

1.99

Sauce Hot Chicken

"ESTA" 2 btes 14 oz **.37**

Poulet désossé

"Esta" Bte de 7 oz **.45**

Miracle Whip

de "Kraft" Jarre 32 oz **.68**